



---

# Rapport

---

*N° 02.2014*

**Programme de travail  
Bilan 2013 et Perspectives 2014**

*Document approuvé par  
le Conseil d'administration du 13 mars 2014*

---

**Institut de recherches économiques et sociales**

16, bd du Mont d'Est - Noisy-le-Grand • tél. 01 48 15 18 90 • Fax 01 48 15 19 18 • [www.ires.fr](http://www.ires.fr)

---



# Sommaire

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Partie I. Groupes de travail</b> .....	7
<b>Groupe « Relations professionnelles »</b> .....	9
<b>Groupe « Travail »</b> .....	21
<b>Groupe « Revenus »</b> .....	28
<b>Groupe « Emploi »</b> .....	42
<b>Partie II. Autres activités</b> .....	49
<b>La Chronique internationale de l'Ires</b> .....	51
<b>La Revue de l'Ires</b> .....	54
<b>La Lettre de l'Ires</b> .....	58
<b>Documents de travail</b> .....	59
<b>Journées et séminaires organisés ou co-organisés par l'Ires</b> .....	60
<b>Activités conventionnelles</b> .....	62
<b>Interventions des chercheurs</b> .....	65
<b>Liste de chercheurs en janvier 2013 et en 2014</b> .....	72
<b>Sommaire détaillé</b> .....	73



## Introduction

**L**e document qui suit porte sur le bilan du programme scientifique 2013 et ouvre sur les perspectives 2014. Il s'inscrit dans les orientations scientifiques à moyen terme 2013-2017, adoptées en 2013 par le Conseil d'administration.

Malgré un contexte fortement marqué par la dégradation de moyens en matière de personnels notamment, l'activité de l'Ires est restée dynamique en 2013 comme en témoignent les publications, les interventions des chercheurs ou encore les nombreuses réponses aux appels d'offre. Des thèmes ont toutefois été laissés de côté alors même qu'ils ont une actualité forte et des valorisations de travaux ont dû parfois passer après les conventions de recherche.

En 2013, les travaux sur les relations professionnelles ont porté sur la dynamique des systèmes de représentation en France et en Europe. La réactivation du Séminaire international de l'Ires a permis de renouer avec une pluralité de dimensions allant de thématiques européennes au suivi de situations nationales hors de l'Europe. Le chantier permanent sur la participation des travailleurs au sein des entreprises multinationales s'est poursuivi à travers des projets européens ou réseaux d'experts. Celui de la représentation des salariés dans les entreprises françaises a été poursuivi dans divers projets, en partie internationaux et comparatifs. L'étude sur « la démocratie sociale dans la crise – essai de comparaison internationale » a été l'occasion de nombreuses interventions et d'un important travail de monographies et de synthèse. Enfin, le numéro spécial de la Chronique internationale de l'Ires, consacré en 2013 à l'évolution des syndicats face à la nouvelle gouvernance économique de l'Europe, a mobilisé de nombreux chercheurs de l'Ires.

Le suivi de la négociation collective en France s'est poursuivi à travers les travaux sur les effets de la loi du 20 août 2008 et, concernant le patronat, l'organisation, conjointe avec d'autres centres de recherches, d'une journée d'étude sur la représentativité patronale. L'année 2013 a connu l'achèvement du rapport sur la négociation en matière d'emploi des seniors et également la fin du chantier Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP). La négociation décentralisée a fait l'objet d'une nouvelle étude comparative (France, Italie, Allemagne) qui connaîtra encore quelques développements en 2014. Les travaux réalisés sur la France, qu'il s'agisse du rapport sur la démocratie sociale dans la crise ou du numéro spécial de la Chronique connaîtront des prolongements en 2014 dans le cadre du projet européen sur la gouvernance et la négociation collective.

Les travaux de l'Ires ont aussi porté sur les conséquences de la crise sur les évolutions relatives à la formation et à la répartition des revenus, en particulier les salaires, les autres formes de rémunération ou encore, avec la mise en œuvre de politiques d'austérité budgétaire, les transferts sociaux. Les travaux menés ont cherché à éclairer les transformations en cours à travers trois grands axes : formation, distribution et évolution des revenus ; salaires, épargne salariale et diversification des formes de rémunération ; protection sociale. Les travaux ont porté principalement sur les mesures des inégalités, l'élaboration d'un « revenu minimum décent » dans le cadre d'un travail pour l'Observatoire national de la pauvreté et de l'exclusion sociale (Onpes), les salaires et les autres formes de rémunération des travailleurs dans la crise, les politiques sociales en direction des familles, le

financement de la politique familiale et la suppression des cotisations sociales famille, les questions d'accès et de non recours aux droits sociaux. Enfin les évolutions du salaire minimum, ou des salaires conventionnels (dans le cadre européen notamment) ont aussi fait l'objet de nombreuses sollicitations et publications.

Du côté de l'emploi, l'Ires a été sollicité à de nombreuses reprises sur les questions de compétitivité. En 2014, le suivi des différents pays pourrait donner lieu à la mise en place d'un document de référence sur ces questions dans une optique comparative. Les travaux ont aussi concerné les évolutions de l'emploi selon les secteurs (industrie) et les segments de main-d'œuvre que cela soit par âge ou par sexe. Les travaux ont cherché à éclairer les transformations en cours du double point de vue des effets des mutations du marché du travail et des effets de la mondialisation sur le rapport salarial avec une attention particulière sur l'activité des groupes. Les négociations sur l'emploi des seniors ont fait l'objet d'un vaste travail en coopération avec l'Agence nationale pour les conditions de travail (Anact) ; tandis que le retour sur les effets emplois des 35 heures a permis de revenir sur la place de l'évaluation dans les politiques publiques.

Enfin, concernant le travail, en 2013 l'Ires a poursuivi ses études sur les conditions de vie au travail à travers notamment des études pour la DGFIP. En dépit de son intérêt, le thème ne sera pas poursuivi en 2014, faute de chercheurs. L'accompagnement et la sécurisation des parcours professionnels ont fait l'objet de plusieurs recherches en 2013 qui se poursuivront en 2014. Une enquête de terrain a été menée sur l'accompagnement à la création d'entreprises, une autre est en cours sur le dispositif du Contrat de sécurisation professionnelle, toujours pour la Dares. L'accompagnement dans son volet relations aux entreprises fait aussi l'objet de plusieurs réflexions et de sollicitations. Il s'agit de saisir la diversité des formes d'intermédiation pratiquées par les acteurs du Service public de l'emploi. Les pratiques d'accompagnement des missions locales sont étudiées dans le cadre d'une enquête qualitative menée pour le ministère du Travail.

Concernant les activités transversales. Il faut noter la reprise du séminaire international et la multiplication de séminaires en lien avec d'autres centres de recherche. Cette année, la Chronique internationale de l'Ires a consacré 5 numéros à l'actualité économique et sociale à l'étranger, dont un numéro spécial (numéro double) intitulé « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne » et coordonné par J-M Pernot et A Dufresne. Ce dernier numéro regroupe deux articles transversaux et des monographies nationales (Allemagne, France, Roumanie, Italie, Grèce, Suède et Irlande). Il a fait l'objet d'une présentation lors des Entretiens de l'Ires qui se sont tenus au Conseil Economique, social et environnemental, le 6 février 2014 et ont donné lieu à des échanges fructueux entre syndicalistes et universitaires. L'effort de développement du réseau de correspondants se poursuit pour améliorer la couverture des pays, notamment des pays nordiques et de l'Europe centrale et orientale. En 2013, la charte éditoriale a été précisée et la Chronique internationale de l'Ires devient une publication trimestrielle. A compter de 2014, 4 numéros seront publiés chaque année, dont 1 numéro spécial.

La revue a continué de jouer son rôle d'alimentation de la réflexion sur des thèmes d'intérêt pour les organisations syndicales (l'innovation et les organisations syndicales, le recrutement, etc.). La procédure éditoriale de la revue a été réaffirmée, et les modalités d'évaluation des articles soumis à la publication consolidées. Pour renforcer la diffusion et la visibilité de la revue, l'équipe de rédaction a travaillé, courant 2013, à la mise en ligne de La Revue de l'Ires sur le portail Cairn.info. A la fin décembre les articles de La Revue de l'Ires sont disponibles gratuitement sur le portail Cairn.info, à partir du n° 47 (2005). Et les publications sont maintenant systématiquement signalées sur les réseaux sociaux.

Une des priorités est la révision du site vieillissant pour permettre de mieux valoriser et diffuser encore les travaux de l'ensemble de l'Ires.

## **Partie I. Groupes de travail**

---





## Groupe « Relations professionnelles »

*Chercheur-e-s : A. Hege<sup>1</sup>, M. Kahmann, J.M. Pernot, U. Rehfeldt, C. Vincent ;  
Chercheuses associées : A. Dufresne<sup>2</sup>, M. Wierink*

La composition du groupe a peu varié en 2013, si ce n'est l'arrivée comme chercheuse associée d'Anne Dufresne. L'année 2014 devrait en revanche profondément affecter son périmètre puisque deux des chercheurs permanents devraient partir en retraite en cours d'année. L'année 2013 a permis de poursuivre dans les voies ouvertes les années précédentes mais les perspectives du groupe sont inévitablement affectées par l'évolution de ses effectifs.

Les travaux du groupe en 2013 ont porté comme les années précédentes sur la dynamique des systèmes de représentation et de la négociation collective en France et en Europe. Le chantier permanent sur la participation des travailleurs au sein des entreprises multinationales s'est poursuivi à travers différents projets européens ou réseaux d'experts. Un autre axe de travail, celui de la représentation des salariés dans les entreprises françaises a été poursuivi dans divers projets, en partie internationaux et comparatifs. L'étude confiée à l'Ires par la CGT sur « la démocratie sociale dans la crise – essai de comparaison internationale » a été l'occasion de nombreuses interventions et d'un important travail de monographies et de synthèses. Enfin, la coordination du numéro spécial de la *Chronique internationale de l'Ires*, consacré en 2013 à l'évolution des syndicats européens face à la nouvelle gouvernance économique de l'Europe a été assurée par deux membres du groupe. La réactivation du Séminaire international de l'Ires a permis de renouer avec une pluralité de dimensions allant de thématiques européennes au suivi de situations nationales hors de l'Europe. Sur l'évolution de la négociation collective, l'année 2013 a connu l'achèvement du rapport sur la négociation en matière d'emploi des seniors et également la fin du chantier du ministère des Finances. La négociation décentralisée a fait l'objet d'une nouvelle étude comparative (France, Italie, Allemagne) qui connaîtra encore quelques développements en 2014.

Les travaux sur les effets de la loi du 20 août 2008 modifiant, en France, les règles de représentativité se sont poursuivis. Concernant le patronat, l'Institut des sciences-sociales du travail (ISST), le laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHE.S) et l'Ires ont organisé conjointement une journée d'étude sur la représentativité patronale (en janvier 2014).

### 1. Dynamiques de la négociation collective en France

La décentralisation de la négociation collective, l'érosion de sa capacité intégrative et de sa portée normative constituent une des évolutions majeures des relations professionnelles tant françaises qu'européennes. Dans le prolongement des travaux menés les années précédentes sur la négociation collective, plusieurs projets, entamés en 2013, seront poursuivis en 2014.

---

1. A temps partiel, jusqu'en mars 2014.  
2. Depuis mars 2013.

### **1.1. La négociation sur l'emploi (C. Vincent) - en cours**

En France, les évolutions législatives de la dernière décennie font de la négociation d'entreprise l'outil privilégié par les pouvoirs publics pour orienter la gestion de l'emploi. Cette évolution invite à s'interroger sur les conditions dans lesquelles se déroulent ces négociations, sur la manière dont les acteurs s'en emparent et sur les transformations induites sur les relations professionnelles. Deux recherches apportent des éléments de réponse à ces interrogations.

L'Ires, en collaboration avec l'Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail (Anact), a rendu en 2013 un rapport à la Direction de l'animation de la recherche et des statistiques (Dares) sur la construction et la mise en œuvre des accords et plans d'action en faveur de l'emploi des seniors (voir rapport du groupe emploi). L'étude, à laquelle ont participé deux chercheurs du groupe relations professionnelles (J.M. Pernot et C. Vincent), analyse les dynamiques d'action et la portée des négociations sur l'emploi des seniors dans onze entreprises. La loi de financement de la Sécurité sociale de décembre 2008 incitait à mener, avant fin 2010, une négociation spécifique sur l'emploi des salariés âgés sous peine de pénalité. La négociation s'est donc déroulée sous une contrainte temporelle forte qui en a largement imprimé le rythme, rompant avec le temps souvent plus long de la construction de compromis. Cette négociation, comme celles sur l'emploi, est d'une grande complexité : elle intègre souvent des éléments cognitifs (diagnostics communs, cartographie des emplois futurs...) et définit des normes concernant les pratiques de gestion des ressources humaines (contenu des entretiens, accès à la formation...). Ces négociations, dont l'objet est la régulation conjointe de la gestion de l'emploi des seniors, renforcent l'asymétrie d'information entre directions et représentants des salariés et fait douter les organisations syndicales de leur capacité à infléchir les politiques patronales.

Les mêmes caractéristiques se retrouvent dans les négociations portant directement sur l'emploi. Sous la responsabilité d'E. Bethoux et A. Mias (CNRS-IDHE.S, Ecole nationale supérieure de Cachan), C. Vincent participe à une équipe de 9 chercheurs auxquels la Dares a confié la réalisation de post-enquêtes à l'enquête REPONSE 2010-2011. Cette étude, entamée fin 2012 et qui s'achèvera mi-2014, interroge la manière dont les relations professionnelles interviennent dans la gestion des emplois dans les entreprises. En premier lieu, il s'agit d'examiner les acteurs du dialogue social dans les entreprises, leurs pratiques, les objets de leurs échanges ainsi que la question de l'articulation des niveaux de négociation et de discussion. En second lieu, on s'intéresse aux effets en retour de ce dialogue social sur les décisions managériales et les ajustements de l'emploi. Le contexte de crise économique est considéré comme une mise à l'épreuve des capacités des régulations collectives de la relation d'emploi.

### **1.2. Les négociations salariales (C. Vincent) - en cours**

Dans plusieurs travaux menés conjointement avec d'autres chercheurs de l'Ires, C. Vincent cherche à redéfinir la place des négociations salariales dans la détermination des salaires. Plus spécifiquement, la question de l'impact du SMIC sur les négociations salariales a été analysée et a donné lieu à la publication d'un article suite au 3<sup>e</sup> forum Asie-Europe (voir rapport du groupe revenu). Le poids des salaires négociés dans l'évolution des salaires réels en France a également fait l'objet d'une recherche essentiellement quantitative dans le cadre d'un programme européen (recherche CAWIE, « Collectively agreed wages in Europe »). Un nouveau projet (CAWIE II), regroupant les mêmes participants, sera mené en 2014. Il a un double objet : la mise à jour des données quantitatives et la rédaction d'un ouvrage de synthèse (voir rapport du groupe revenu). Dans cet ouvrage, C. Vincent participe à un chapitre comparatif sur l'impact des différentes modalités d'individualisation des salaires sur les formes de la négociation collective.

### **1.3. Les relations professionnelles dans le secteur public (C. Vincent) - en cours**

Les transformations des relations professionnelles dans le secteur public sont un axe de recherche du groupe depuis 2000. Face à la reconfiguration des missions de l'État, le secteur public est l'objet d'un processus de modernisation qui a des répercussions sur la gestion des personnels et des relations de travail. Ces transformations s'accompagnent de profondes évolutions de la gestion des personnels s'inspirant de formes de management de l'entreprise (développements de projets de service, responsabilisation des agents sur les objectifs, réforme de l'évaluation, loi et décret sur la mobilité...). Elles s'accompagnent également d'une modification des règles du dialogue social : décentralisation des instances paritaires, généralisation de la négociation et modification des critères de représentativité. Même si le cœur de la fonction publique continue d'offrir des garanties à ses agents, on peut aisément discerner l'effet d'érosion de la norme statutaire exercée par les règles issues du privé.

La question des stratégies d'acteurs est posée en des termes nouveaux dans ce contexte de réforme globale de la fonction publique. La reconfiguration de l'acteur syndical face à ces transformations et les nouvelles formes de représentation des salariés ont été poursuivis en 2013 sous deux formes :

- suivi et analyse des effets de la traduction législative de la rénovation du dialogue social ;
- valorisation de l'intervention de l'Ires dans la mise en place d'espace de dialogue social au ministère des Finances (voir rapport du groupe travail).

Dans la lignée du programme précédent, le suivi des projets de réforme globale de la fonction publique sera poursuivi aussi bien en ce qui concerne ses missions, la gestion des ressources humaines et les règles du dialogue social. Il serait intéressant d'analyser comment l'introduction d'une logique managériale, en concurrence avec les logiques professionnelles et statutaires dont étaient porteurs les acteurs, reconfigure les arrangements antérieurs établis entre ceux-ci. Cette évolution n'est pas spécifique à la France, une évolution similaire est observable dans d'autres pays européens, encourageant une démarche comparative au cours des prochaines années.

## **2. Les systèmes des relations professionnelles en Europe**

### **2.1. La démocratie sociale dans la crise (F. Lerais, J.M. Pernot, U. Rehfeldt, C. Vincent) - achevé**

En octobre 2012, la CGT avait saisi l'Ires en vue d'une étude à réaliser dans le cadre d'un financement de la Commission européenne autour du thème : la démocratie sociale dans la crise d'un point de vue comparatiste. Le suivi de l'étude était assuré par un Comité de pilotage constitué par la CGT avec certaines organisations syndicales partenaires (Allemagne-DGB, Espagne-CCOO, Belgique-FGTB, Italie-CGIL, Hongrie-MSZOSZ). La demande était composée de deux temps : d'une part, une présentation à réaliser en ouverture de la conférence internationale que la CGT organisait la veille de l'ouverture de son congrès confédéral à Toulouse (17 mars) ; d'autre part, un rapport (mai 2013) contenant les monographies nationales (Sept pays ont été retenus, France, Allemagne, Italie, Espagne, Belgique, Grèce, Hongrie) et une partie transversale permettant de tirer quelques enseignements généraux. La synthèse devait prendre en compte des situations puisées au-delà de l'Union européenne.

Les quatre premières monographies ont été réalisées par les chercheurs de l'Ires (J.M. Pernot pour la France, U. Rehfeldt pour l'Allemagne et l'Italie, C. Vincent pour l'Espagne), les trois autres par des partenaires européens ; la synthèse a été réalisée par l'équipe Ires.

Au fur et à mesure de son avancée, le travail a fait l'objet de deux présentations au comité de pilotage : un rapport intermédiaire le 15 février 2013 à Bruxelles, la présentation de l'étude finale à Rome le 17 septembre 2013. L'étude a également été discutée lors d'une séance du séminaire international de l'Ires et U. Rehfeldt en a présenté quelques enseignements à Athènes en novembre 2014, dans un séminaire organisé par l'association Lasaire. La CGT a publié le rapport sous la forme d'une brochure dont la diffusion, en français et en anglais, doit être large en Europe et au-delà auprès de ses organisations partenaires.

La diversité des usages de la lexie « démocratie sociale » supposait une définition préalable articulée sur la démocratie politique et l'existence de conditions de négociation/informations/consultation avec des acteurs (juridiquement et sociologiquement) représentatifs. Le parcours des situations nationales a permis de distinguer quatre formes d'interaction entre crise et démocratie sociale allant d'un maintien de la capacité de négociation centralisée à sa décentralisation, puis le renforcement du pouvoir de décision unilatérale de l'État et enfin la destruction des anciens systèmes de négociation.

Entre 2008 et 2010, les pays où existait antérieurement un système de relations industrielles consolidé ont pu mieux que les autres adapter une réponse aux changements rapides de la période ; si la concertation au niveau national a souvent connu des accrocs même là où elle existait auparavant, c'est la négociation sectorielle qui a généralement permis de passer la période, notamment dans les pays où elle est traditionnelle, comme en Allemagne. La tendance à assigner la négociation à l'entreprise s'est accrue et elle a été doublée d'un autre processus donnant à l'employeur un pouvoir plus grand de s'affranchir de règles législatives ou conventionnelles. Même si souvent, l'établissement des nouvelles règles a pu être négocié par les interlocuteurs sociaux, le développement d'accords visant à négocier les conditions de compétitivité de l'entreprise en échange du maintien de l'emploi a sanctionné un transfert de puissance des syndicats vers les employeurs.

À partir de 2010 et l'éclatement de la crise de la dette, la décision unilatérale de l'État est devenue la règle dans de nombreux pays. Deux domaines ont connu des reculs majeurs de concertation : d'une part le secteur public où des restrictions de salaires, de pensions et de moyens de fonctionnement ont été mises en œuvre à peu près partout de manière unilatérale. L'autre facteur généralement constaté est le recul général – le plus souvent unilatéral mais parfois négocié – des règles publiques de protection de l'emploi des travailleurs. La situation varie selon la solidité économique et l'état de puissance initial des syndicats et des capacités de résistance des salariés. Dans certains pays, comme la Grèce et le Portugal, des pans entiers de démocratie sociale qui préexistaient à la crise ont tout simplement été détruits, parfois en quelques semaines et parfois de manière radicale. Il faut y ajouter, en Europe, les pays plus récemment entrés dans l'Union où les timides constructions de démocratie sociale ont, pour l'essentiel, été emportées dans la tourmente comme en Hongrie.

Des travaux à venir prolongent ces analyses sur la résilience des systèmes de relations professionnelles dans la crise. C. Vincent coordonnera avec Maria Luz Fernandez un numéro spécial de la revue espagnole de relations professionnelles *Cuadernos de relaciones laborales*, numéro consacré à une réflexion sur les évolutions de la négociation collective en Europe et dont la publication est prévue pour 2014. Enfin, un ouvrage collectif édité par un groupe de recherche québécois (issu d'un colloque international organisé en octobre 2013 par l'Université Laval (Québec) viendra prolonger un travail sur la redéfinition du modèle de relations professionnelles et traitera de la pratique du « dialogue social » tel que défini et mis en œuvre à l'Organisation Internationale du Travail (OIT), dans l'Union Européenne (UE) (Anne Dufresne), ainsi que dans différents pays: Québec, États-Unis, Brésil, France (J.M Pernot), Allemagne (U. Rehfeldt) et pays nordiques. Une rencontre intermédiaire avec les auteurs est prévue le 25 juillet 2014 à Montréal.

## **2.2. Gouvernance européenne et négociation collective nationale** **(J.M. Pernot, U. Rehfeldt, C. Vincent) – en cours**

L'Ires participe à une étude intitulée GOCOPA (« Governance and collective bargaining ») financée par le programme européen « Industrial Relation and Social Dialogue » et coordonnée par la Fundación 1° de Mayo (Espagne). Outre l'Ires y participeront les instituts de recherche syndicaux d'Italie (l'Associazione Bruno Trentin-ISF-Ires), de Grèce (INE-CGEE) et de Bulgarie (ISTUR). La recherche vise à mieux saisir l'impact de la nouvelle gouvernance européenne sur 6 pays : Bulgarie, Espagne, France, Grèce, Italie et Portugal. L'Ires rédigera l'étude du cas français et participera à la rédaction du rapport final attendu pour fin 2014. Des résultats intermédiaires seront présentés à un public de chercheurs et d'acteurs sociaux dans des séminaires à Athènes et Paris et dans une conférence finale européenne à Madrid.

## **2.3. La décentralisation de la négociation collective et son effet sur les petites entreprises (A. Hege)-en cours**

Adelheid Hege participe à un projet de recherche européen animé par la Fondazione Brodolini italienne et qui implique des chercheurs de l'Institut Travail et Qualification en Allemagne. Des syndicalistes y sont également associés. Un effet d'apprentissage mutuel est visé à partir d'une réflexion sur l'insertion de petites entreprises dans le tissu de la négociation collective, problématique particulièrement présente en Italie. En 2012, les chercheurs des trois pays ont réalisé des rapports sur les systèmes nationaux de négociation collective et mené des études de cas. Des séminaires se sont tenus en Allemagne auprès de Ver.di et à l'Ires en France. Le projet se terminera en janvier 2014 par un séminaire en Italie et un document de synthèse.

## **2.4. L'efficacité de la représentation des salariés dans les entreprises : perspectives internationales (M. Kahmann, A. Hege) - en cours**

La question de l'efficacité des instances de représentation des salariés a suscité un certain intérêt de la part des économistes et ce particulièrement en Allemagne (*Betriebsräte*). Les résultats de ces études varient en fonction des méthodes et de critères de performance économique retenus (productivité, emploi, rentabilité...). Malgré leur intérêt, ces travaux négligent les effets de la présence de ces instances sur la représentation des salariés et sous-estiment systématiquement les processus sociaux à l'intérieur de ces collectifs et dans les rapports avec le management.

Le projet de recherche, initié par l'institut de recherche syndical WSI en Allemagne et l'Université de Tilburg (Pays Bas) vise à ouvrir la « boîte noire » des rapports qui fondent l'efficacité du travail de représentation des élus et mandatés. L'Ires (A. Hege, M. Kahmann) a été contacté pour contribuer sur la partie conceptuelle et qualitative de l'étude. Deux réunions de travail ont permis de se familiariser mutuellement avec les spécificités des systèmes de représentation nationaux et de concrétiser le cadre conceptuel de l'étude. L'année 2014 verra la poursuite du travail d'enquête dans deux entreprises françaises du secteur privé. Ce travail devrait aboutir à la publication d'au moins un article comparatif dans un journal anglophone de recherche spécialisé.

## **3. Les relations professionnelles - dimension transnationale**

Les recherches 2013 ont porté sur deux thèmes principaux : la négociation collective transnationale d'entreprise et la participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance.



### **3.1. La négociation collective au niveau des entreprises multinationales (U. Rehfeldt) - achevé et en cours**

Le projet européen EUROATCA (« European Action on Transnational Company Agreements ») sur la négociation collective d'entreprise transnationale, coordonné par l'Ires de Rome et financé par la Commission européenne, a fait l'objet de trois publications. Le rapport est disponible en anglais sur le site web de l'Ires (avec un résumé en français) et sous forme de livre édité par Salvo Leonardi en 2012 ainsi qu'en italien sous forme d'un numéro thématique de la revue *Quaderni Rassegna sindacale* (3/2013), avec une contribution sur les accords d'entreprise transnationaux européens sur les restructurations (Rehfeldt avec da Costa 2013). Ce numéro a été présenté en novembre 2013 dans un séminaire à l'Université de Teramo (Italie) avec la participation de Salvo Leonardi et Udo Rehfeldt. Ces travaux vont se poursuivre pour un an dans le cadre d'un projet « EUROATCA 2 » financé par la Commission européenne. Le projet est coordonné par l'Associazione Bruno Trentin-ISF-Ires de Rome. Les autres participants sont l'Ires Emilie-Romagne (Bologne), Sindnova (Rome), la Fondation 1<sup>o</sup> de Mayo (Madrid), AS-TREES (Paris), l'Université de Manchester, l'Université Technique de Munich, Solidarnosc (Dantzig) et l'ISTUR (Sofia). Au cœur du nouveau projet sont les rôles respectifs des fédérations syndicales européennes et des comités d'entreprise européens dans la négociation et la signature des accords transnationaux, ainsi que le l'impact des systèmes nationaux des relations professionnelles sur la négociation et l'application des accords. On analysera en particulier le fonctionnement des règles internes des fédérations syndicales européennes pour le mandatement du groupe de négociation et pour l'adoption des accords négociés. Ces questions seront analysées dans une douzaine études de cas qui porteront sur la négociation des accords et sur leur application dans les pays représentés par le consortium. Udo Rehfeldt prendra en charge une étude de ces études de cas et participera à la rédaction du rapport final attendu pour fin 2014. Des résultats intermédiaires seront présentés à un public de chercheurs et d'acteurs sociaux dans des séminaires à Madrid et Bruxelles et dans une conférence finale européenne à Rome.

Une synthèse sur la question des négociateurs et signataires des accords d'entreprise transnationaux a déjà fait l'objet d'une contribution (Rehfeldt 2013), publiée également en italien dans un manuel édité par Mimmo Carrieri et Tiziano Treu, ancien ministre du Travail italien (Rehfeldt 2013).

### **3.2. La participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance (U. Rehfeldt) - en cours**

L'analyse de la participation des salariés se poursuit dans le cadre du réseau d'experts européen « SEEurope » (Société européenne) de l'Institut syndical européen (ETUI) dont Udo Rehfeldt est le correspondant français. A ce titre, il participe à l'actualisation permanente des informations sur le système français des relations professionnelles disponibles sur le site web de l'ETUI [www.worker-participation.eu](http://www.worker-participation.eu). En mars 2013, Udo Rehfeldt a organisé à l'Ires, en lien étroit avec l'ETUI, un séminaire sur la participation des salariés dans les conseils d'entreprises en France et sur le projet de loi portant sur son extension aux grandes entreprises privées. Ce séminaire a été financé par le Pôle européen de compétence en matière de participation des travailleurs mis en place auprès de l'Institut syndical européen.

Le numéro spécial (N°71) de la *Revue de l'Ires* sur la participation des salariés au niveau européen contenait un article d'Udo Rehfeldt sur la participation des salariés dans les sociétés européennes (SE). Une version anglaise (Rehfeldt 2013) a été publiée dans un livre de l'Institut syndical (ETUI) qui a été présenté en mars 2013 lors d'un séminaire organisé

par l'ETUI à Rome, à l'occasion du dixième anniversaire de la directive européenne sur les Sociétés Européennes.

Udo Rehfeldt a été invité en mai 2013 par l'Université de Sarrebruck pour inaugurer une série de conférences sur la « démocratie économique » par une comparaison historique franco-allemande. Ces conférences seront publiées en 2014. Les travaux d'Udo Rehfeldt sur la participation des salariés aux décisions économiques ont fait l'objet d'une audition par le groupe de travail sur les administrateurs salariés de la *Fabrique de l'Industrie* en novembre 2013. Par ailleurs il a été membre du comité de suivi d'une enquête en cours sur les administrateurs salariés en Europe, menée par Aline Conchon et Jeremy Waddington dans le cadre de l'ETUI et financée par la Fondation Hans-Böckler. Il a également été membre du comité de suivi d'un autre projet portant sur les comités syndicaux interrégionaux européens. Les résultats de ces deux recherches seront publiés en 2014.

#### **4. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ?**

Si l'évolution des systèmes et des institutions co-déterminent la dynamique des acteurs sociaux, l'Ires accorde toujours une grande attention à l'évolution de leurs pratiques et de leurs représentations. En 2013, comme au cours des années précédentes, plusieurs études et enquêtes s'intéressent à la dynamique des acteurs collectifs pris entre les effets contraignants de la crise et les efforts de renouvellement des pratiques.

##### **4.1. Syndicalisme, travailleurs sans-papiers, mobilisations (M. Kahmann) - achevé et en cours**

Une réflexion sur les modalités d'agir des acteurs syndicaux face à la migration de travail a donné lieu à plusieurs travaux. Cette année, l'intérêt s'est porté sur la question des travailleurs sans papiers en France.

Pendant les années 70 et jusqu'au milieu des années 80, des syndicats français ont été impliqués dans une série de conflits sociaux identifiables ou identifiés « d'immigrés ». Comme par le passé, la participation des travailleurs immigrés dans des luttes politiques et sociales a été une condition primordiale de leur incorporation sociale. Or, depuis la deuxième moitié des années 80 le lien autrefois bien établi entre syndicats et migrants s'est distendu dans le contexte de l'affaiblissement syndical et la montée du travailleur sans papiers comme phénomène de masse durable, mais invisible. A la surprise générale des acteurs et observateurs, entre 2008 et 2010 la France a connu une vague de grèves des travailleurs sans papiers inédite, prenant comme point d'appui leur condition de salariés et étant coordonnées par la CGT et dix autres syndicats et associations. Un travail qui a été présenté au congrès de l'ILERA (International Labour Employment Association) à Amsterdam s'est interrogé sur les conditions de ce rapprochement inattendu entre syndicalisme et mouvements de sans-papiers. Un article portant sur cette recherche a été soumis à une revue internationale.

Un autre travail lié à la thématique du statut d'irrégularité s'est interrogé sur le rapport que les salariés concernés entretiennent avec des pratiques associées avec le « travail illégal ». Au lieu de substantier les salariés migrants comme « main d'œuvre bon marché » nous proposons d'analyser les mécanismes sociaux, légaux et économiques dans le pays d'accueil générant une dépendance accrue aux employeurs. En prenant l'exemple des pratiques de travail et d'emploi dans le gros-œuvre français, nous démontrons comment ces usages s'insèrent dans des changements des politiques de gestion de main d'œuvre à l'intérieur de l'industrie elle-même. Ce travail a abouti à un article pour un ouvrage sur le dumping social, édité par M. Bernaciak de l'Institut Syndical Européen et qui paraîtra en 2014.

L'année 2014 sera l'occasion de poursuivre ces réflexions autour de la question de la « citoyenneté au travail ». Depuis le début des années 1990, on voit à l'œuvre un processus en Europe qui rend plus précaire le lien autrefois bien établi entre durée de résidence, accès aux droits associés à la citoyenneté et la nationalité elle-même. Il est le résultat d'une cristallisation autour de la nationalité et des valeurs nationales qui laissent penser à une perte de la qualité démocratique de la citoyenneté. Le paradigme du *managed migration*, devenu dominant au début des années 2000, revendique davantage le pouvoir de contrôle et de sélection des flux migratoires et des migrants non-désirés. Des passages fréquents entre situations de régularité et irrégularité administrative, la multiplication des statuts précaires et la montée en puissance de l'employeur dans des questions relatives au séjour en sont la conséquence. Ces évolutions fragilisent une partie des populations migrantes, notamment au travail, et creusent, par là, les différences de statut à l'intérieur du salariat immigré lui-même. Elles tendent à isoler ces salariés et les renfermer dans les segments les plus dégradés du marché du travail. Ce processus d'un remodelage des frontières de la citoyenneté (formelle) par le haut n'est pas sans tensions. La multiplication des interconnexions transnationales et des flux de populations transfrontaliers dans le contexte de la mondialisation ont donné lieu à une montée des revendications citoyennes. Il se heurte notamment aux aspirations d'égalité qui ont toujours été co-substantielles à la notion de citoyenneté. Le concept de citoyenneté au travail peut-il nous aider à comprendre ces évolutions ?

#### **4.2. Syndicats et « nouvelle gouvernance européenne » (A. Dufresne, J.-M. Pernot) - achevé**

La crise de 2008 et sa transformation en crise de la dette publique en 2010 ont ouvert la voie à un approfondissement de la « gouvernance européenne » face à laquelle les acteurs syndicaux ont dû redéfinir bien des aspects de leurs stratégies.

A. Dufresne et J.M. Pernot ont coordonné le numéro spécial de la *Chronique internationale de l'Ires* de 2013 sur cette question. Le numéro permet d'analyser comment la nouvelle gouvernance économique, avec ses mécanismes de surveillance et de sanctions, pèse sur les conditions et le cadre de la négociation collective et ce que cela implique en termes de pouvoir et de légitimité syndicale. Les sept articles nationaux (Allemagne, France, Grèce, Irlande, Italie, Roumanie, Suède) éclairent ce questionnement et aboutissent, à des degrés divers, à une même conclusion tirée dans l'article transversal des coordinateurs : dans l'espace de décision toujours plus restreint qu'est l'Union européenne, les résultats de la négociation collective sont désormais contrôlés, et par là-même l'autonomie de la négociation mise en cause, tout comme la place et le rôle des syndicats. Le numéro spécial sera présenté lors des *Entretiens de l'Ires*, au palais d'Iéna, à Paris, le 6 février 2014 ainsi qu'au *Centre for Advanced Study* d'Oslo (Norvège), en février 2014 lors d'un séminaire international intitulé « *Labour and transnational action in times of crisis: from case studies to theory* ». La communication d'A. Dufresne donnera lieu à un article à publier dans *Journal Labour History* ultérieurement.

Ce thème a inspiré de nombreuses réflexions parmi les instituts liés au (ou proches du) syndicalisme en Europe. Prolongement du numéro spécial, A. Dufresne coordonnera en 2014 deux numéros spéciaux de revue : le premier, avec J. Vandewattyne dans la revue québécoise *Relations industrielles-Industrial Relations (RI-IR)* mettra l'accent sur « le syndicalisme en quête d'autonomie et de renouvellement » en se focalisant sur l'analyse de situations locales et nationales en Europe après la crise. Le deuxième sera publié dans la *Revue Internationale de Politique comparée (RIPC)* et appréhendera l'action syndicale, telle qu'elle se décline à l'échelon international, par le niveau politico-institutionnel de sa structuration (par le biais de la coopération bilatérale, au sein d'une entreprise transnationale, à l'échelon de la confédération mondiale ou encore à l'intérieur du



système de l'Union européenne). Elle y contribuera par un article portant sur le caractère instrumental du dialogue social européen aux différents niveaux (entreprise, sectoriel, interprofessionnel)

#### **4.3. La loi de 2008 sur la modernisation du dialogue social et les stratégies des acteurs (A. Hege, M. Kahmann) - en cours**

Dans le cadre d'une Agence d'Objectif CGT, Adelheid Hege et Marcus Kahmann, en collaboration avec Christian Dufour (CRIMT- Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation du travail), mènent une recherche sur les répercussions de la loi de 2008 sur la conduite des relations sociales dans les entreprises. Cette recherche sociologique fondée sur des enquêtes de terrain se combine avec un travail d'analyse d'accords de droit syndical réalisé par des juristes (Auriane Cothenet, Josepha Durringer). L'année 2013 a été consacrée à des enquêtes auprès de représentants de salariés et de directions dans des établissements de tailles et de secteurs d'activité diversifiés. Les acteurs ayant à accompagner leurs démarches (syndicats externes, inspections du travail) ont également été entendus. Un rapport sera rendu à la fin du premier trimestre 2014. Une première valorisation interviendra en mars 2014 au colloque « Les réformes de la représentation du personnel » organisé à l'Université de Bordeaux.

La recherche révèle l'incidence plutôt ténue de la loi refondant les critères de représentativité. La disparition de forces syndicales auparavant présentes lui est rarement attribuée dans des entreprises/établissements de taille moyenne, non intégrés dans des groupes à dimension nationale ou internationale. La validation de la représentativité se conjugue dans les grands établissements rattachés à des groupes avec la centralisation de la négociation collective d'entreprise, mouvement accentué par l'extension du champ de la négociation obligatoire voulue par le législateur. Si cette évolution vient conforter la légitimité institutionnelle des syndicats représentatifs, bénéficiaires théoriques de la rationalisation du paysage syndical, on observe une évolution plus paradoxale. D'une part, la représentativité juridiquement validée n'exerce pas d'effet mécanique sur la capacité représentative effective des équipes syndicales, ce qu'attestent par exemple les difficultés à atteindre le quorum au premier tour des élections. D'autre part, la réduction de l'offre syndicale est parfois interprétée par ces équipes formellement représentatives comme un signal de distanciation plus générale des salariés à l'égard du fait syndical.

#### **4.4. Capacité stratégique et renouvellement des équipes syndicales dans la mondialisation (A.Hege)**

Adelheid Hege participe aux activités du CRIMT (Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation du travail), notamment à travers des recherches empiriques comparatives sur le renouveau syndical, menées avec Gregor Murray (Université de Montréal), Christian Lévesque (HEC Montréal) et Christian Dufour. Des enquêtes menées en France, Allemagne et au Canada se sont intéressées à la question de la capacité des équipes syndicales à dépasser les frontières institutionnelles qui leur sont assignées – en élargissant leur champ d'intervention et/ou en réécrivant les règles de l'échange social – alors même que les modes de gouvernance des entreprises et leur inscription dans la concurrence internationale changent. Ce travail donnera lieu à publication en 2014.

### **5. Autres activités**

#### **5.1. Les relations sociales en Corée du Sud - en cours**

Si les objectifs (sans doute hors d'atteinte) concernant l'Asie ont dû être reportés faute de temps, JM Pernot a poursuivi les relations entamées les années précédentes en Corée

du sud. Lors d'un séjour en mai 2013, trois conférences ont été organisées dont une avec la FKTU (*Federation of Korean Trade Unions*), l'une en commun entre FKTU et KCTU (*Korean Confederation of Trade Unions*) et une avec le KLI (Korean labour Institute) avec lequel des coopérations ponctuelles ont pu avoir lieu. JM Pernot a publié un article dans la revue du KLI et a pu tirer de son dernier séjour un article de la *Chronique internationale de l'Ires* (n° 142 – septembre 2013) qui sera repris dans *Problèmes économiques* au début de 2014.

### **5.2. Coopération avec le CHS XX<sup>e</sup> siècle - en cours**

J.M. Pernot est partie prenante dans le cadre d'une équipe constituée avec le Centre d'histoire sociale du XX<sup>e</sup> siècle (Paris 1) d'une coopération entre historiens et CFDT pour travailler sur le thème « la politique internationale de la CFDT, 1945-2004 ».

### **5.3. RT 18 Association française de sociologie - permanent**

L'Ires est un des organismes (essentiellement des laboratoires universitaires) qui soutient les activités du réseau thématique 18 (RT18) de l'Association Française de Sociologie qui regroupe différents chercheurs spécialistes des relations professionnelles et du syndicalisme. C. Vincent est membre du bureau. Entre deux congrès de l'AFS, l'activité principale du RT18 consiste à organiser des journées de réflexion sur les évolutions des relations professionnelles, tant en France qu'à l'étranger.

## Publications

### Ouvrage publié en tant qu'éditeur

Dufresne A., avec Maggi-Germain N. (eds) (2014, à paraître), les relations professionnelles en Europe et en Amérique Latine, Édition Des sociétés, Presses Universitaires de Rennes

### Contributions à des ouvrages collectifs

Dufresne A., Gobin C., Maggi-Germain N., (2014) « De la négociation collective au dialogue social : l'influence de l'Union européenne sur la transformation des relations professionnelles », in Dufresne A., Maggi-Germain N. (eds), *Les relations professionnelles en Europe et en Amérique Latine*, Édition Des sociétés, Presses Universitaires de Rennes, pp 71-102.

Dufresne A., Gobin, C., (2014) « Union européenne : droit commercial contre droit social. Une menace forte sur l'exercice légal de la grève », in Dufresne A., Maggi-Germain N. (eds), *Les relations professionnelles en Europe et en Amérique Latine*, Édition Des sociétés, Presses Universitaires de Rennes, pp 55-70.

Dufresne A. (2013b), Euro-unionism and the wage, in Clasquin, B., Friot, B. (eds.) *WageunderAttack*, PIE-Peter Lang, Bruxelles, 2013, pp. 117-132.

Dufresne, A. (2013c), « La difficile réponse syndicale à la modération salariale. De Maastricht à la gouvernance économique européenne », in Defraigne, J.-C., De Meulemeester J.-L., Duez, D., Vanderborght, Y. (eds.), *Les modèles sociaux en Europe. Quel avenir face à la crise ?*, Bruxelles, Bruylant, coll. « Idées d'Europe », 2013, pp. 179-198.

Hege, A. avec Lévesque C., Murray G., Dufour C. (2013), « Trade Union Strategies in Cross-Border Actions: Articulating Institutional Specificity with Local Power Dynamics », in P. Fairbrother, C. Lévesque, M.-A. Hennebert (eds.) *Transnational Trade Unionism: Building Union Power*, Oxford, Routledge, 57-80.

Kahmann, M. (à paraître) « Business as usual? The employment of irregular migrant workers in the French construction industry », in Bernaciak, M. (ed.) *Social dumping in the European Union*, London, Palgrave

Pernot JM (2013), « Renouveau syndical et reconquête du salariat - La syndicalisation, geste individuel ou engagement collectif ? », in Mezzi D. (dir), *Nouveau siècle, nouveau syndicalisme*, Paris, Syllepse.

Pernot JM (à paraître 2014), « L'égalité en matière sociale : réflexions à partir de l'histoire des relations sociales » in Akandji-Kombé JF (ed), *Égalité et droit social*, Paris, Bibliothèque de l'IRJS, p 13-20.

Rehfeldt U. (2013a), « L'enjeu des canaux multiples de représentation pour la négociation collective d'entreprise transnationale », in I. Daugareilh (dir.), *Le dialogue social dans les instances transnationales d'entreprises européennes*, Bordeaux, Presses universitaires de Bordeaux, 141-163.

Rehfeldt U. (2013b), « La posta in gioco nei canali multipli di rappresentanza: la contrattazione collettiva aziendale transnazionale », in Mimmo Carrieri / Tiziano Treu (eds.), *Verso nuove relazioni industriali*, Bologna, Il Mulino, 159-187.

Rehfeldt U. (2013c), « The Europeanisation of employee involvement in SEs: lessons from ten case studies », in Cremers J., Stollt M., Vitols S. (eds.), *A Decade of Experience with the European Company*, Bruxelles: ETUI.

Rehfeldt U. (2013d), « Convergences et différences entre la France et l'Allemagne », in Yves Barou et al., *Le modèle social européen*, Paris, Les Éditions des Ilots de résistance, en version anglaise : « Similarities between France and Germany », in Yves Barou et al., *The European Social Model*, *ibid*.

Rehfeldt U. avec da Costa I. (2012), « Syndicalisme : de la diversité nationale au regroupement européen et mondial », in Allouche J. (ed.), *Encyclopédie des Ressources humaines*, Paris, Editions Vuibert, 3e édition.

Rehfeldt U., avec Pulignano V., Telljohann V., da Costa I. (2013), « Local Actors and Transnational Structures: Explaining Trends in Multinational Company-Level Negotiations in Europe », in Fairbrother P., Lévesque C., Hennebert M.-A. (eds.), *Transnational Trade Unionism. Building Union Power*, Oxford etc. : Routledge.

Vincent C., Garabige A., Rey F., (2012), « Les relations professionnelles au prisme de l'innovation », in *Innovations en relations professionnelles*, Numéro spécial, Garabige A., Rey F., Vincent C. (eds), *La Revue de l'Ires*, n° 75, 2012/4.

Vincent C. (2013), « Régulation professionnelle et emplois atypiques, introduction », in *Emploi, formation, compétences : les régulations de la relation salariale en questions*, Bethoux E., Koster J.-V., Monchatre S., Rey F., Tallard M., Vincent C. (eds), Octarès, Toulouse.

### Articles

Dufresne A. (2013c), « Trade Union responses to the attack of the EU against the Wage », 27/06, [www.social-europe.eu](http://www.social-europe.eu).

- Dufresne A., avec Gobin, C., (2013), « La grève européenne du 14 novembre 2012 », in Gracos, I., *Grèves et conflictualité sociale en 2012. II. Secteur public et questions européennes*. Courrier hebdomadaire du CRISP, n° 2174-2175, pp. 49-58.
- Hege A. avec Dufour C. (2013) « Understanding diversity in collective representation: common principles underlying the performance of workplace representatives in different representation regimes », *Industrial Relations Journal*, vol. 44, n° 4, p. 355-372
- Hege A. avec Murray G., Lévesque C., Dufour C. (2013), « Workplace representatives: strategic actors of union renewal? », *Industrial Relations Journal*, vol. 44, n°4, p.340-354.
- Kahmann, M avec Oiry, E *et al.* (2013) « GPEC : de la loi aux pratiques RH - identification de quatre idéaux-types », in *Gérer et Comprendre*, no. 112, juin 2013, pp. 4-16.
- Pernot J.M., (2013), Représentativité syndicale et négociation collective. « L'affiliation syndicale, le sens de la représentation syndicale », *Droit social* n° 4, Avril, p 306-310.
- Rehfeldt U. (2013e), « The European System of Industrial Relations and the Dynamics of Transnational Company Agreements », *Social Europe Journal*, 14/06, [www.social-europe.eu](http://www.social-europe.eu)
- Rehfeldt U., avec da Costa I. (2013), « Gli accordi transnazionali d'impresa sulle ristrutturazioni a livello di Unione Europea », *Quaderni Rassegna Sindacale – Lavori* 3.

#### **Rapports de recherches et autres documents de travail**

- Hege A. avec Dufour C. (2013), Decentralized collective bargaining in France, Germany and Italy: industrial relations and SMEs interactions for economic growth. Country paper: France ; Case studies : France. Rome, FondazioneBrodolini
- Hege A. avec Faioli M., Lehndorff S. *et al.* (2013) Decentralized collective bargaining in France, Germany and Italy: Project Handbook. Rome, FondazioneBrodolini
- Lerais F., Pernot J.M., Rehfeldt U., Vincent C. (2013), *La démocratie sociale à l'épreuve de la crise, essai de comparaison internationale*, Rapport de recherche pour la CGT.
- Vincent C., Caser F., Jolivet A., Lochard Y., Maillot S., Parlier M., Pernot J-M., Trouiller G. (2013), *Construction et mise en œuvre d'accords et plans d'action en faveur de l'emploi des seniors*, Rapport pour la Dares, septembre.
- Vincent C., Delahaie N. Husson M., Collectively agreed wages in Europe (2013), Rapport pour la DGV, Commission Européenne.

## Groupe « Travail »<sup>3</sup>

**Chercheur-e-s : B. Brière, S. Grimault, O. Join-Lambert, E. Lecomte, Y. Lochard,  
Chercheure associée : A. Fretel  
Doctorante : C. Piney**

Les conditions du travail, ou conditions d'emploi, aggravées par la crise, pèsent lourdement sur les conditions de travail comme sur la capacité des travailleurs à être « acteur » de leur parcours professionnel. Le groupe Travail, attentif à l'ensemble des conditions dans lesquelles est mobilisé le travail, a poursuivi ses travaux autour de deux thèmes principaux : les conditions du travail d'une part, la sécurisation des transitions professionnelles d'autre part. Il s'y est intéressé en portant une attention continue aux fonctionnements d'entreprises ou de grandes administrations, à la façon dont ces organisations gèrent – ou dénouent – la relation d'emploi, mais aussi à la manière dont l'entreprise « rencontre » certains dispositifs de la politique de l'emploi dédiés à la sécurisation des parcours professionnels.

Les travaux réalisés sur le volet des conditions du travail se sont déclinés en quatre projets. Deux d'entre eux ont été conduits au sein d'une grande administration publique. Ils ont porté sur l'analyse du déploiement et du fonctionnement de nouveaux « espaces de dialogue » dédiés aux conditions de travail d'une part, et sur le rôle de l'encadrement de proximité d'autre part. Ces projets, achevés dans la période ou portés par des membres du groupe qui ont quitté l'Ires courant 2013, ne seront pas reconduits dans le cadre du programme de travail 2014. Par ailleurs, les travaux se sont poursuivis sur l'analyse de pratiques territorialisées d'accompagnement des mutations économiques. Qu'elles soient le fait d'entreprises ou d'acteurs publics, ces pratiques sont *a priori* susceptibles de contribuer à l'instauration d'une attention plus partagée aux problématiques de maintien, de développement ou de qualité de l'emploi, en d'autres termes aux conditions du travail sur un territoire. Ces travaux ont notamment conduit à approfondir la question de l'anticipation, pour en éclairer les ressorts selon qu'elle procède des entreprises ou de l'acteur public, mais aussi interroger l'efficacité dont elle est *a priori* créditée en matière d'accompagnement des mutations économiques.

Le second volet de travaux relève d'une problématique prise en charge de longue date par le groupe Travail. Les « nouvelles » orientations normatives liées à l'impératif de sécurisation des parcours professionnels, qui marquent les protections et dispositifs attachés au travail, restent au cœur des investissements du groupe. Les travaux portant sur la validation des acquis de l'expérience se poursuivent, pour analyser notamment la façon dont ce mode de valorisation du travail et de l'expérience peut contribuer à sécuriser une transition ou un projet professionnel. Par ailleurs, une série de recherches a été engagée portant sur l'analyse de dispositifs d'accompagnement vers l'emploi, destinés notamment à des licenciés économiques ou des demandeurs d'emploi porteurs d'un projet de création

---

3. La composition du groupe Travail a fortement évolué au cours de la période. Bernard Brière, Etienne Lecomte, Odile Join-Lambert et Cécile Piney ont quitté l'Ires entre juin et septembre 2013 (fin de mise à disposition de la part de leurs administrations d'origine pour les deux premiers ; recrutement d'Odile Join-Lambert à l'Université de Versailles Saint Quentin ; poursuite – programmée – du projet de thèse de Cécile Piney dans le cadre d'un contrat avec le CREAPT). Par ailleurs Yves Lochard, récemment retraité, est devenu chercheur associé depuis juin 2013 – Odile Join-Lambert envisage également de devenir chercheur associé à la rentrée universitaire de septembre 2014.

d'entreprise. Il s'agit alors de comprendre comment s'élabore, se réalise et se « sécurise » un projet professionnel, en s'intéressant notamment aux conditions dans lesquelles un accompagnement *ad hoc*, une formation ou tout autre type de soutien peuvent – ou non – y contribuer.

## 1. Les conditions du travail

Les travaux d'observation et d'analyse du fonctionnement de nouvelles instances de dialogue dans une grande administration publique, au sein desquelles les conditions de travail et les risques liés au travail sont mis en discussion, interrogent la façon dont l'amélioration des conditions de travail peut être considérée comme une réelle condition du travail. La recherche engagée sur l'encadrement de proximité s'est poursuivie, à l'appui d'une enquête prolongée conduite au sein de la même administration. Enfin, les travaux relatifs aux pratiques de restructuration et de revitalisation et aux réponses qu'un territoire est susceptible de construire pour prévenir la détérioration des conditions d'emploi, ont été approfondis.

### 1.1. Conditions de vie au travail à la Direction Générale des Finances Publiques (B. Brière, E. Lecomte, Y. Lochard, C. Piney, C. Vincent, C. Meilland) - achevé

Le rapport de recherche « Cadres de proximité : construire un environnement capacitant », remis à la Direction Générale des Finances Publiques (DGFIP) en novembre 2012, a été présenté au Comité National de Suivi des Conditions de Vie au Travail du 11 juillet 2013, où il a été discuté par les syndicats présents. Cette étude avait pour but de saisir le rôle des cadres de proximité dans cette administration, et de fournir une réflexion sur l'accompagnement et le soutien de ces cadres, afin qu'ils soient en capacité de répondre à la complexité et la variabilité de leur situation de travail. Les propositions et axes d'amélioration présentés dans l'étude ont été largement mobilisés par l'administration, pour ajuster ou repenser un certain nombre de pratiques dans le champ du management, du pilotage, de la responsabilité sociale ou encore la formation.

Cette recherche a été valorisée par une communication avec actes au congrès 2013 de la SELF (société d'ergonomie de langue française).

De nouveaux « Espaces de Dialogue » (EDD) se sont tenus avec l'appui de l'Ires, tant dans leur première phase que dans leur seconde phase (retours des participants sur les réponses des directions). Ceci a permis d'enrichir l'analyse transversale des « relevés de dialogue », comptes-rendus organisés selon la classification des facteurs de risques psychosociaux dégagée par le comité d'expertise.

Dans la perspective du départ de l'Ires, en 2013, des principaux intervenants, l'accompagnement de la DGFIP s'est poursuivi, afin qu'elle puisse internaliser l'ensemble du processus. Ainsi, deux nouvelles formations de facilitateurs d'EDD ont été organisées par l'Ires, le 29 août et le 14 novembre.

L'outil « espace de dialogue » a été présenté à leur demande à deux confédérations (CFDT et CGT) afin d'enrichir leur réflexion sur les outils susceptibles d'améliorer la Qualité de vie au travail, et de réfléchir aux conditions dans lesquelles il serait intéressant de proposer aux salariés, dans les entreprises, un « espace de discussion, sur le lieu de travail, pendant le temps de travail ». L'ANI sur la Qualité de vie au travail discuté au premier semestre 2013 propose la mise en place de lieux où les salariés puissent se sentir libres de discuter du travail, dans une démarche d'amélioration de la qualité de vie au travail.

Des syndicats de la fonction publique, s'appuyant sur la démarche initiée à la DGFIP, ont demandé lors de la négociation aboutie en octobre 2013 qu'une présentation de cet outil



soit effectuée devant la DGAFP et les syndicats en 2014 au cours de la négociation prévue sur la « qualité de vie au travail dans la fonction publique ».

Les travaux réalisés par l'Ires, visant notamment la mise en place ou la consolidation d'un ensemble d'outils dédiés à l'amélioration des conditions de travail à la DGFIP (Espaces de dialogues, Tableau de Bord de Veille Sociale, Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels, Recherche sur le management de proximité...) alimentent des concertations et des réflexions, en particulier pour mettre en place une évaluation du dispositif portant conjointement sur les résultats et le processus. Ils sont également repris avec profit dans différentes formations et interventions, notamment lors des sessions de l'« Académie des cadres supérieurs DGFIP » à l'Ecole Nationale des Finances Publiques.

Ces travaux, qui ont donné lieu à un rapport remis à la DGFIP en 2012, seront publiés sous forme de rapport de l'Ires en 2014. Yves Lochard a par ailleurs publié en 2013 un article dans *La Revue de l'Ires* portant sur « l'invention d'espaces de dialogue sur les conditions de travail dans l'administration », à partir du cas de la DGFIP.

### **1.2. Encadrement de proximité dans un service public : d'un dialogue de gestion vers un dialogue d'organisation ? (C. Piney)**

Dans le cadre d'une thèse en ergonomie, un accès terrain à la Direction Générale des Finances Publiques a été négocié, lors du premier semestre 2013, pour poursuivre les travaux menés par l'IRES en 2012 dans deux départements, en s'intéressant notamment à l'évolution de quelques dispositifs et méthodes de pilotage de l'activité :

- l'activité des cadres de proximité dans leur rapport à l'activité des agents qu'ils encadrent, et le rôle de leur parcours professionnels dans la construction de ces rapports. Les changements organisationnels et techniques en matière de pilotage par la performance et d'installation d'indicateurs pour mesurer et évaluer le travail ont bouleversé le rapport des cadres de proximité à l'activité des agents, et par là même le métier.
- La transformation du dialogue de gestion, vers un passage effectif à un dialogue d'organisation, c'est-à-dire la redéfinition des règles de gestion, pour comprendre les mécanismes d'appropriation de ces évolutions de règles collectives de management.
- L'impact de l'arrivée des espaces de dialogue sur l'activité des cadres de proximité. Il s'agit ici de regarder les modifications de leur activité, suite au plan d'action découlant de la tenue d'un espace de dialogue, le cadre et les agents encadrés y ayant ou non participé. Des ateliers réflexifs et de confrontation des pratiques managériales, issues de cas réels rencontrés lors d'observations puis analyses de l'activité pourront alors être mis en place, dans le but d'une élaboration commune de l'expérience du métier.

Conformément à ce qui avait été prévu, cette recherche se poursuit, depuis septembre 2013, au sein du Centre de recherches sur l'expérience, l'âge et les populations au travail, CREAPT.

### **1.3. Réseau Anact-Ires sur la prévention des risques psycho-sociaux en grandes entreprises (B. Brière, E. Lecomte)**

Les deux modalités de rencontre (directions d'entreprise et acteurs de la santé au travail d'un côté, élus Comité Hygiène, Sécurité et Conditions de travail, CHSCT de l'autre) se sont poursuivies au même rythme de 3 journées par an. Conformément aux intentions initiales, une de ces journées a été organisée en commun avec les 2 réseaux, le 14 février, à l'Université Paris Dauphine, sur le thème des « espaces de discussion sur le travail ».

Cela a été l'occasion d'éclairer les évolutions de cette idée en particulier depuis les lois Auroux sur la participation en entreprise, de confronter différentes perceptions selon les partenaires sociaux et selon les disciplines, et de partager quelques expériences novatrices sur le sujet (en particulier celle menée par l'Ires à la DGFIP, présentée par Cécile Piney).

Les comptes rendus et contributions récoltés au fil des journées et des thèmes étudiés (particularités du « chargé de prévention Risques psycho-sociaux, RPS », formation, accords d'entreprises de prévention des RPS, dialogue social, comparaison avec d'autres pays européens...) ont été repris dans un document de synthèse diffusé aux différents participants.

#### **1.4. Anticipation, restructuration et revitalisation (S. Grimault) - en cours**

Les travaux se poursuivent sur la question de la prise en charge au plan local des problématiques de maintien et de développement de l'emploi, notamment dans le cadre des pratiques territorialisées d'anticipation et d'accompagnement des mutations économiques. Il est généralement tenu pour acquis que l'anticipation est *a priori* favorable au territoire, et qu'une gestion « à froid » est préférable à une gestion « à chaud », pour ce qui est de la prise en charge des effets d'une restructuration par exemple. Dans le champ de l'accompagnement des mutations économiques, plusieurs circulaires invitent ainsi les acteurs du territoire à encourager les pratiques d'anticipation des entreprises, mais aussi à mettre en œuvre, pour leur propre compte, des formes d'anticipation ajustées aux besoins du territoire. La notion d'anticipation n'a pas nécessairement la même signification dans l'un ou l'autre cas, ni la même temporalité. Comment comprendre, de façon plus précise, ce que recouvre l'anticipation ? Dans quelles conditions les pratiques d'anticipation des entreprises et du territoire peuvent-elles parvenir à s'articuler ? Autour de quels enjeux ? En d'autres termes, comment se négocie, en amont ou dans le prolongement d'une opération de restructuration, le rapport de l'entreprise au territoire ? Ces travaux approfondissent et précisent ainsi les propositions inscrites dans les orientations à moyen terme. Ils doivent donner lieu à un article, actuellement en cours de rédaction.

## **2. Sécurisation des transitions professionnelles**

Des travaux ont été réalisés ou sont en cours sur la façon dont certains dispositifs (la VAE, le Nouvel accompagnement à la création-reprise d'entreprise, le Contrat de sécurisation professionnel notamment) parviennent à soutenir les projets et sécuriser les transitions professionnelles des individus qui en bénéficient. Ces travaux conduisent à approfondir un certain nombre de thématiques et, indissociablement, à travailler certaines notions : l'accompagnement, ses contenus, son rythme, la relation à l'entreprise, les modalités de valorisation du travail, la formation d'un projet professionnel, la capacité de dispositifs et d'institutions à intervenir au bénéfice de la construction de parcours singuliers, mais aussi « le parcours », « la sécurisation ».

### **2.1. Parcours professionnels et validation des acquis de l'expérience (S. Grimault) - en cours**

Qu'est-ce qui « fait parcours » ? qu'est-ce qui sécurise ? comment la validation des acquis de l'expérience permet d'éclairer ces questions ? A l'appui d'enquêtes déjà réalisées, il s'agit de repartir de ce que chacun expérimente à l'occasion d'un processus de validation des acquis de l'expérience, au regard des conditions toujours singulières dans lesquelles l'accès à la VAE (validation des acquis de l'expérience) a pu, pour chacun, se concrétiser. Il s'agit notamment de s'interroger sur la façon dont le travail de mise en forme de l'expérience que suppose la VAE peut permettre, par exemple, de renouer avec l'idée du métier, et aider par là même l'individu à formaliser ou conforter un projet professionnel.



Il s'agit également de s'intéresser à la manière dont le dispositif et ceux qui le promeuvent ou le mettent en œuvre (information, accompagnement, etc.) constituent – ou pas – une ressource pour l'individu, mais aussi la façon dont le dispositif « rencontre » une stratégie d'entreprise – si l'individu est en emploi et la VAE soutenue par l'employeur, par exemple. Ces réflexions, qui prolongent directement les axes de travail définis dans le cadre des orientations à moyen terme, devraient donner lieu à une publication à venir.

## **2.2. L'accompagnement des demandeurs d'emploi à la création d'entreprise** **(S. Grimault) - convention de recherche achevée, valorisation en cours**

L'Ires, en partenariat avec le cabinet Amnyos, a réalisé une étude en réponse à un appel à projet de la Dares sur le fonctionnement du Nouvel accompagnement à la création ou la reprise d'entreprise (Nacre). Ce dispositif a été introduit en 2009 pour permettre à des personnes sans emploi, ou rencontrant des difficultés pour s'insérer durablement dans l'emploi, de créer ou de reprendre une entreprise. Piloté par le ministère du travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, dans le cadre d'un partenariat avec la Caisse des dépôts, le dispositif prévoit un accompagnement renforcé, réalisé par des opérateurs spécialisés dans la création-reprise d'entreprise. L'accompagnement est pensé de façon séquentielle, autour d'un parcours agencé en trois phases : une aide au montage du projet, une aide à la structuration financière, un accompagnement de trois ans pour soutenir le démarrage de l'entreprise et stimuler son développement. Le dispositif inclut également la possibilité d'octroyer un prêt à taux zéro.

L'enquête de terrain a été conduite, courant 2013, dans quatre régions et a donné lieu à la rédaction de quatre monographies. Dans chaque région, les investigations ont consisté en une série d'entretiens auprès des principaux acteurs directement ou indirectement impliqués dans la mise en œuvre du dispositif : acteurs institutionnels (Direccte<sup>4</sup>, Directions régionales de la Caisse des dépôts et consignations et de Pôle emploi, Conseil régional, Conseil général dans certains cas), opérateurs conventionnés, banques, porteurs de projet bénéficiaires du dispositif, agences locales pour l'emploi. 140 entretiens ont été réalisés au total. L'Ires a pris en charge une monographie (un peu plus de 40 entretiens) ainsi qu'une partie de l'analyse transversale qui a été remise à la Dares en juin 2013.

Les monographies mettent en évidence l'importance de l'accompagnement dès le travail d'élaboration du projet de création d'entreprise. Les prestations d'accompagnement différent néanmoins sensiblement en fonction des opérateurs, et notamment de leur capacité à associer aux ressources de Nacre des ressources propres ou issues d'autres dispositifs, notamment régionaux, afin de pouvoir répondre aux besoins des porteurs de projet. Ceux-ci excèdent en effet le plus souvent ce que Nacre permet à lui seul de prendre en charge, à la fois en termes de temps disponible mais aussi en termes de périmètre d'intervention (de la construction à la finalisation du projet). Les modèles économiques des opérateurs sont alors déterminants dans la façon dont ils peuvent proposer un accompagnement qui soit réellement en adéquation avec les besoins des bénéficiaires. A cela s'ajoutent, dans de nombreux cas, des modalités de sélection des bénéficiaires à l'entrée dans le dispositif qui, si elles permettent aux opérateurs de répondre aux objectifs de performance du dispositif, peuvent pénaliser les porteurs de projet connaissant davantage de difficultés. Les modalités de pilotage du dispositif peuvent ainsi influencer une sélection à l'entrée au profit des demandeurs d'emploi les plus autonomes et des projets les plus aboutis.

Les figures de l'accompagnement sont donc diverses. Après la création de l'entreprise, l'accompagnement prend, dans de nombreux cas, la forme d'un suivi économique et financier, à partir d'indicateurs établis en accord avec le créateur. Cette modalité peut

4. Directions régionales des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi.

toutefois se coupler avec un autre type d'accompagnement, opérant cette fois-ci sur le mode du « compagnonnage » et misant sur un apprentissage « par contiguïté », dont les bénéficiaires sont particulièrement patents. Au demeurant, cette forme d'accompagnement plus « rapprochée » peut intervenir dès le travail d'élaboration du projet, pour se poursuivre jusqu'aux premières années d'exploitation. De ce point de vue, les partitions entre les différentes phases du parcours Nacre sous-estiment sans doute les va-et-vient nécessaires dans le travail de conception et de formalisation du projet, au profit d'une vision assez « séquentielle » du processus de création ou de reprise. L'analyse du fonctionnement du dispositif suggère en effet que l'efficacité propre de l'accompagnement suppose qu'une continuité s'instaure, un rythme par lequel le créateur parvient effectivement à s'approprier son projet. L'enquête confirme ainsi l'importance de l'accompagnement et ses bénéficiaires tout au long du processus de création ou de reprise, dès lors toutefois qu'il est ajusté aux besoins du porteur de projet, connecté sans discontinuité aux besoins du projet. L'étude pointe ainsi les conditions d'une possible contribution de l'accompagnement à la sécurisation des projets.

Un document de travail de la Dares, à paraître en 2014, présentera les principaux résultats transversaux de l'étude. Le travail monographique, qui a notamment permis d'aborder le fonctionnement et les bénéficiaires de l'accompagnement, pourra trouver des prolongements dans le cadre d'autres valorisations, approfondissant plus particulièrement la question de l'accompagnement.

### **2.3. Accompagnement des licenciés économiques et modes de gouvernance mis en œuvre dans le cadre du contrat de sécurisation professionnelle (A. Fretel et S. Grimault) - en cours**

L'Ires a répondu, en partenariat avec le cabinet Amnyos, à un appel d'offre de la Dares portant sur le fonctionnement du contrat de sécurisation professionnelle (CSP). Créé par la loi du 28 juillet 2011 et l'accord national interprofessionnel du 31/05/11, le CSP fait suite à la mise en œuvre du contrat de transition professionnelle et la convention de reclassement personnalisé. Il est dédié aux salariés dont le licenciement économique est envisagé dans une entreprise non soumise à l'obligation de proposer un congé de reclassement (entreprises de moins de 1000 salariés ou entreprises en liquidation ou redressement judiciaire). Les bénéficiaires du CSP sont stagiaires de la formation professionnelle et reçoivent une allocation égale à 80 % du salaire brut de référence ; ils bénéficient d'un accompagnement de 12 mois maximum, à quoi s'ajoute une période de suivi dans l'emploi de 6 mois. L'accompagnement est conçu en deux phases : une phase de diagnostic et d'élaboration d'un projet de reclassement professionnel construite autour d'un entretien de pré-bilan qui doit permettre la définition du plan de sécurisation professionnelle ou préciser les conditions de son élaboration ultérieure ; une phase de mobilisation et d'accompagnement intensif à la réalisation du projet de reclassement professionnel.

Les enquêtes de terrain, conduites dans 4 régions entre février et mai 2014, doivent permettre de produire une analyse portant sur deux volets, l'accompagnement et la gouvernance. Il s'agit d'une part d'apporter des éléments de connaissance sur les modalités concrètes de l'accompagnement et la construction d'un parcours d'accompagnement. Les périodes d'immersion en emploi, qui constituent une originalité du CSP, devront être tout particulièrement étudiées. Il s'agit d'autre part d'analyser les modalités pratiques de la gouvernance du dispositif au niveau local, pour en apprécier les effets sur la mise en œuvre et le développement de l'accompagnement effectivement proposé.

L'enquête prévoit la réalisation d'une centaine d'entretiens, répartis dans 4 régions, auprès des principaux acteurs impliqués dans le fonctionnement du dispositif : adhérents bénéficiaires, opérateurs en charge de l'accompagnement (Pôle emploi et opérateurs

privés), acteurs de la gouvernance locale du dispositif (responsable d'Unité Territoriale-DIRECCTE, directeur territorial de Pôle emploi, responsable Plan de sauvegarde emploi de Pôle emploi, Conseil régional, Organisme paritaire collecteur agréé (OPCA), le cas échéant Maison de l'emploi, Conseils généraux, partenaires sociaux), entreprises intervenant dans le parcours *via* les périodes d'immersion. Quelques observations de situations de travail sont également prévues auprès des opérateurs et des instances de pilotage du dispositif. L'Ires doit prendre en charge la réalisation d'une monographie, et contribuer à l'analyse transversale.

#### **2.4. Les intermédiaires du service public de l'emploi et la question de la relation à l'entreprise (A. Fretel) - en cours**

La notion d'accompagnement est largement utilisée pour porter les politiques d'emploi, mais son contenu propre est flou et est *in fine* essentiellement marqué par des impératifs de gestion des dispositifs (Fretel, 2013). Ces impératifs prennent trois formes : l'organisation d'un parcours d'accompagnement en étapes, la relative standardisation du contenu des prestations et le renforcement de l'impératif de retour rapide à l'emploi. Ce dernier objectif se traduit par une focalisation sur la notion d'« accompagnement professionnel » et l'incitation forte faite aux acteurs du Service public de l'emploi (SPE) de développer leur relation aux entreprises. L'idée sous-jacente est qu'un lien plus fort avec les entreprises induirait un meilleur taux d'accès à l'emploi pour les personnes accompagnées et donc des politiques d'emploi plus « efficaces ». Ces orientations se retrouvent dans les circulaires et/ou les cahiers de charges des dispositifs, mais ces supports en restent néanmoins à un niveau d'énoncé très général, ayant du mal à définir clairement ce qui est attendu des opérateurs dans ce domaine. Les documents parlent de « capacité à prospecter le marché du travail local », de « capacité à nouer des liens avec les entreprises », ou encore de « positionnement sur les métiers en tension », sans expliquer pour autant ce que cela implique en termes de compétences et de dispositifs à mobiliser (Fretel, 2013). La relation à l'entreprise est promue sans que la question de ses formes ne soit posée, sans que la question des modalités et des outils de cette mise en relation ne soit éclairée.

Fin 2012, un document de travail de l'Ires avait été publié faisant état d'une enquête de terrain menée auprès d'opérateurs du SPE. Cette enquête cherchait à interroger cette notion de « relation à l'entreprise ». Un des résultats mis en avant était qu'il n'y avait pas *une*, mais des formes de mises en relation entre demandeurs d'emploi et entreprises, et que ces formes de mises en relation n'étaient pas neutres en termes d'effets sélectifs. En 2013, les résultats de cette étude ont trouvé un écho dans les réflexions menées lors de la conférence Nationale contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale, qui a notamment proposé, pour l'accompagnement des jeunes, de développer des stratégies de « médiation active ». Ceci a conduit plusieurs acteurs du Service Public de l'Emploi (SPE) à initier des réflexions sur leurs propres pratiques, et à mettre en place des journées de formation pour lesquelles Anne Fretel a été sollicitée à plusieurs reprises courant 2013 (Mission locale d'Angers, Transfer IOD, Maison de l'emploi de Marseille et d'Anger).

Anne Fretel a également participé au groupe de travail porté par la Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle du ministère de l'Emploi (DGEFP) visant à réfléchir à cette question. Les travaux du groupe ont été présentés le 26 octobre 2013 lors d'un colloque intitulé « Appui au recrutement et médiation pour l'emploi »<sup>5</sup> dans le cadre duquel elle a également présenté ses travaux.

Par ailleurs, un article est en cours cherchant à mieux cerner la distinction entre intermédiation et médiation (Fretel et Remillon, 2013). Cet article tente d'établir une

5. <http://www.emploi.gouv.fr/espace-evenementiel/technique-dappui-au-recrutement-et-mediation-active-1>

comparaison entre le dispositif de mise en relation proposé par Pôle emploi et celui porté par la méthode IOD (Intervention sur l'offre et la demande) <sup>6</sup>. On sait que toute intermédiation suppose des processus de traduction, l'information ne circulant jamais sans cadrage et mise en forme préalables. L'article cherchera ainsi à montrer que le processus de traduction s'appuie sur des dispositifs de nature très différente dans chacun des cas. Côté Pôle emploi, le processus de traduction conduit à des codages relativement abstraits et décontextualisés alors que les chargés de mission IOD cherchent au contraire à rester au plus près des conditions concrètes de travail, à la fois dans la rédaction des fiches de poste et dans leurs discussions avec les candidats sur les emplois qu'ils souhaitent exercer. De même, alors que la mise en relation s'effectue essentiellement à distance côté Pôle emploi, les chargés de mission IOD vont jusqu'à accompagner le candidat à son entretien avec l'employeur. On retrouve là deux modèles typiques de la mise en relation des entreprises et des demandeurs d'emploi, que l'on peut désigner selon l'opposition entre intermédiation et médiation.

### **2.5. Pratiques d'accompagnement des missions locales : quelle(s) innovation(s) dans le cadre des dispositifs publics ? (A. Fretel) - en cours**

Fin 2012, le Gouvernement a lancé la mise en œuvre des « emplois d'avenir », contrats aidés à destination des jeunes en difficulté. Le programme cherche à assurer une insertion durable des jeunes bénéficiaires en s'appuyant sur les compétences d'accompagnement des acteurs du SPE, notamment leur capacité à « sélectionner » les employeurs, à négocier un parcours de formation durant le contrat aidé, et à stabiliser la relation d'emploi dans les premiers mois suivant la signature du contrat. Si ce schéma d'ensemble a la préférence du législateur, se pose la question des pratiques effectivement mises en œuvre par les opérateurs. Une enquête qualitative a été engagée, au début de l'année 2013, à la demande de la DGEFP, pour observer les pratiques et les ajustements réalisés. Pour conduire cette étude (portée par la Dares), la DGEFP a souhaité disposer d'un appui technique, confié à Anne Fretel, pour construire le cahier des charges, aider au choix du prestataire et suivre le déroulement de l'étude.

Par ailleurs, un nouveau dispositif à destination des jeunes les plus vulnérables est en train de se déployer à titre expérimental sur dix territoires, fin 2013-début 2014. Ce dispositif d'accompagnement intensif confié aux Missions locales vise à combiner d'une part expériences de travail, élévation du niveau de connaissances/compétences clés et suivi social, et d'autre part bénéfice d'une allocation forfaitaire d'un montant mensuel maximal équivalent au montant du revenu de solidarité active. Ce dispositif sera évalué sous l'égide du conseil scientifique d'évaluation de la garantie dont la présidence a été confiée à J. Gautié. Anne Fretel a été sollicitée pour faire partie de ce conseil scientifique.

### **3. Études qualitatives (S. Grimault avec L. Duclos <sup>7</sup>) - en cours**

L'Ires répond de façon régulière à des appels d'offre d'administrations de la recherche et autres administrations centrales, et entreprend dans ce cadre des études « monographiques » et des enquêtes de terrain. Les travaux « monographiques » font souvent l'objet de critiques, qui ne sont pas toujours infondées. Ils peuvent aussi susciter un intérêt particulier, sans que les commanditaires sachent toujours à quel genre de connaissance cela leur donne accès. Peinant à clarifier les critères susceptibles de fonder leur propre évaluation de ces travaux, ils peinent *a fortiori* à les traduire dans les rapports contractuels qui

6. Cette méthode conceptualisée dans les années 1980 par l'association Transfer vise à lutter contre les effets sélectifs du recrutement. Le postulat de base est que « nul n'est inemployable ». En termes d'intervention cela conduit les conseillers à négocier les modalités de recrutement en partant des caractéristiques de la situation de travail pour sortir d'un recrutement à distance par CV et lettre de motivation.

7. Laurent Duclos est chercheur associé au laboratoire Institutions et dynamiques historiques de l'économie et de la société (IDHES, UMR 8533).

se nouent pour les réaliser. Le travail d'enquête et d'étude engagé en 2013 se poursuit. Il s'agit d'éclairer tant les rapports qui s'établissent entre la recherche et les commanditaires publics à l'occasion de la réalisation de ces travaux « monographiques », que le fondement et les apports de ces approches. Ces travaux pourraient également nourrir, au plan méthodologique, des réponses de l'Ires à des appels à projet à venir.

## Publications

### Articles et communications à des colloques

- Burens I. et Lecomte E., avec l'appui de De Revaniere L. et Picard D. (2013), « Synthèse des réflexions et Bilan d'activité 2008 – 2012 », Réseau d'échanges « Politiques et stratégies de prévention des risques psychosociaux en entreprises », 25 avril.
- Fretel A. et Remillon D. (2013), « (Inter)médiation : quelles spécificités de la mise en relation entre entreprises et demandeurs d'emploi ? », communication au Colloque de l'AFEP, 3 et 4 juillet, Bordeaux.
- Fretel A. (2013), « Pratiques de recrutement des entreprises et pluralité des modes d'intermédiation », communication au Colloque « Appui au recrutement et médiation pour l'emploi », Paris, 26 octobre, Préfecture de Paris.
- Join-Lambert O. (2013), « L'irruption de l'utilisateur dans les hiérarchies sociales de l'administration en France : Le cas de la Culture (1945-1979) », communication au Colloque du Centre Maurice Halbwachs « Où en sont les classes sociales ? Passages, frontières, conflits », avril (actes à paraître).
- Lochard Y. (2012), « L'invention d'espaces de dialogue sur les conditions de travail dans l'administration. Le cas du processus au ministère des Finances », *La Revue de l'Ires*, n°74, p.177-206.
- Piney C. (2013), « Espace de dialogue dans un service public : quelle place pour les conditions de vie au travail ? Espaces de discussion et d'expression sur le travail », communication à la journée inter-réseau sur les politiques et stratégies de prévention des RPS en entreprise, ANACT, Université Paris Dauphine, 14 février.
- Piney C. (2013), « Pilotage par la performance et travail réel : quelles distances pour l'encadrement de proximité ? », communication au Séminaire doctorant du CRTD, 26 avril.
- Piney C., Nascimento A., Gaudart C. & Volkoff S. (2013), « Entre indicateurs et travail réel : l'expérience de l'encadrement de proximité dans un service public », communication au 48<sup>e</sup> Congrès international de la Société Ergonomique de Langue Française, Paris Sorbonne, 28 - 30 août.

### Rapports de recherche

- Grimault S. (2013), avec Amnyos, *Le nouvel accompagnement à la création-reprise d'entreprise*, Rapport à la DARES, juin.



## **Groupe « Revenus »**

**Chercheur-e-s : Pierre Concialdi, Noélie Delahaie, Antoine Math, Estelle Sommeiller**  
**Chercheuse associée : Jeanne Fagnani**

**L**a crise a des conséquences majeures sur les évolutions relatives à la formation et à la répartition des revenus, en particulier les salaires, les autres formes de rémunération ou encore, avec la mise en œuvre de politiques d'austérité budgétaire, les transferts sociaux. Les travaux menés visent à éclairer les transformations en cours.

Les travaux du groupe « revenus » sont traditionnellement regroupés à travers trois grands axes : La formation, distribution et évolution des revenus ; salaires, épargne salariale et diversification des formes de rémunération ; la protection sociale.

Certains de ces travaux se situent à l'intersection de plusieurs axes, voire à l'intersection de thèmes d'autres groupes à l'Ires (l'emploi notamment). Des membres d'autres groupes ont contribué à ces questions en particulier Michel Husson et Catherine Vincent sur des questions autour du SMIC et de l'évolution des salaires

En 2013, les travaux ont porté principalement sur les mesures des inégalités, l'élaboration d'un « revenu minimum décent », les salaires et les autres formes de rémunération des travailleurs dans la crise, les politiques sociales en direction des familles, le financement de la politique familiale et la suppression des cotisations sociales famille, les questions d'accès et de non recours aux droits sociaux.

### **1. Formation, distribution et évolution des revenus**

#### **1.1. Les inégalités de revenus (E. Sommeiller)**

Les travaux réalisés, en cours ou en projet, portent sur les inégalités de revenu : très hauts revenus aux États-Unis, taux de pauvreté en Europe du sud et inégalités de salaire dans les pays de l'OCDE.

##### **1.1.1. Les très hauts revenus des états américains de 1917 à 2011 - achevé**

À la fois prélude et suite à la Grande Récession économique, le creusement des inégalités de revenu dans la société américaine a resurgi comme une des thématiques majeures des débats publics. Le mouvement Occupy Wall Street aura changé la donne médiatique. Un décompte lexicométrique recense dans la presse américaine en moyenne 400 articles contenant les termes « inégalité » avant octobre 2012 ; le triple à compter de cette date. Le débat sur les inégalités a également ponctué la campagne présidentielle de Barack Obama, en témoigne son discours sur l'état de l'union de janvier 2012 prônant « l'équité économique » (*economic fairness*) ; pour cela en partie il a été réélu Président alors que la récession économique à peine close et l'envolée du chômage de longue durée déjouaient ses chances de réélection. Ce débat fait régulièrement ressortir l'ascension remarquable des très hauts revenus en très net contraste avec l'appauvrissement des bas-salaires. A l'heure où les plus hauts revenus se remettent de la crise financière de 2008, l'idée selon laquelle « l'économie du 1 % » paralyse la grande mobilité sociale, fleuron du pays,

gagne de plus en plus l'opinion publique nostalgique du rêve américain. L'an dernier, la question des inégalités sociales s'est traduite par des changements juridiques mineurs mais symboliques : Le 2 janvier 2013, Obama signe la loi relevant de 35 % à 39,6 % le taux marginal d'imposition sur les revenus supérieurs à 400 000 dollars annuels (*American Taxpayer Relief Act of 2012*). Plus récemment, la ville de New York a élu un nouveau maire dont la campagne a précisément été orientée sur le creusement des inégalités sociales. C'est dans un tel contexte que les travaux de thèse d'Estelle Sommeiller sur les hauts revenus des états américains depuis le siècle dernier jusqu'à la Grande Récession ont été révisés et mis à jours en collaboration avec Mark Price, économiste du travail dans un centre de recherche en Pennsylvanie. Leur étude sera publiée par l'Institut de Politique Économique (*Economic Policy Institute*) le 19 février 2014. Dans les tableaux de l'administration fiscale américaine, les chiffres sont présentés par tranches de revenu dont le nombre et l'amplitude varient d'une année à l'autre. Afin d'uniformiser les données brutes et de les rendre plus intelligibles, la répartition des revenus peut être reconstituée en fractiles, invariables d'une année à l'autre, par une loi de Pareto. Entre 1979 et 2007, tous les états ont suivi l'évolution observée à l'échelon national, à savoir une répartition très asymétrique de la croissance du revenu total en faveur des contribuables appartenant au pourcentile le plus riche. Ainsi, en considérant la croissance du revenu moyen d'un état au cours de cette période, les foyers appartenant au pourcentile le plus riche ont perçu :

- au minimum entre un quart et un tiers de cette croissance dans 10 états dont la Louisiane (25,6 %), la Virginie (29,5 %) et le Dakota du Nord (34,2 %) ;
- entre 50 % et 84 % dans 15 états comme la Virginie occidentale (53,3 %), la Californie (62,4 %) et l'Arizona (84,2 %) ;
- plus que la totalité, le revenu moyen des 99 % restants ayant diminué, dans 4 états (Nevada, Wyoming, Michigan et Alaska).

En 2011, dernière année de publication des données de l'administration fiscale, les disparités de revenu se concentrent dans les états de New York et du Connecticut où un rapport d'environ 1 à 40 sépare le revenu moyen que perçoivent les 1 % les plus aisés de celui que perçoivent les 99 % restants. Dans l'ensemble, cette étude montre que « l'économie du 1 % » n'est ni un phénomène qui se concentre en un point géographique donné, ni une fatalité que la capitale nationale pourrait enrayer à elle seule, mais qu'elle s'étend au contraire à chaque état américain sur des périodes de long terme. La contraction forte et durable des disparités sociales entre la Grande Dépression et la fin des années 1970 (dans tous les états sauf un, la part du revenu détenue par le pourcentile le plus riche a diminué entre 1928 et 1979) montre qu'il n'y a rien d'inéluctable à l'explosion des inégalités que connaissent aujourd'hui les États-Unis d'Amérique.

### **1.1.2. Pauvreté et emploi en Europe du sud depuis 2005- en cours et projets**

L'ampleur de la récession économique qui a suivi la crise financière de 2008 interroge à plusieurs égards, socialement, économiquement, politiquement. En matière sociale, la question de la pauvreté en lien avec la précarité de l'emploi que la survenance de la crise n'a cessé d'accroître peut être abordée sous au moins deux approches : l'approche traditionnelle basée sur les chiffres standards de la pauvreté, ou bien une approche plus complète ajoutant des mesures alternatives aux taux de pauvreté ainsi que des indicateurs relatifs à l'intensité de la pauvreté et d'autres reflétant les inégalités de revenu parmi les pauvres, selon une méthodologie suggérée par l'économiste Amartya Sen. En distinguant différentes catégories de la population active selon la durée en emploi, l'approche ici proposée devrait fournir un état des lieux plus riche en information que la plupart des études récentes sur la pauvreté en Europe. Ce projet en cours a conduit l'Ires à obtenir l'accès aux fichiers des micro-données intitulées « European Union Statistics on Income



and Living Conditions » (EU-SILC) annuellement de 2004 à 2011 dans tous les pays de l'Union Européenne qui contiennent des variables de types longitudinales et en coupe instantanée<sup>8</sup>. Disposer de ces micro-données est le résultat de la reconnaissance par Eurostat du statut d'institut de recherche et de la sélection du projet de recherche d'Estelle Sommeiller sur pauvreté et emploi en Europe avant et après la crise financière de 2008. Les micro-données SILC ayant été reçues en fin d'année 2013, ce projet de recherche sera de nouveau en cours en 2014<sup>9</sup>.

### **1.1.3. Inégalités de salaire au sein des pays de l'OCDE - achevé**

La période des trente glorieuses dans les pays industrialisés a été marquée par une hausse forte et durable des salaires et du niveau de vie en général. Celle-ci laissait espérer une baisse tendancielle des inégalités dans l'ensemble des pays de l'OCDE. Les inégalités salariales au sein des pays de l'OCDE, modulées par les institutions nationales du marché du travail, sont toutes soumises aux forces incompressibles de la mondialisation des échanges commerciaux dont l'effet, au niveau intra-national, tend plutôt à les creuser. La crise financière de 2008 a-t-elle infléchi ou renforcé les tendances déjà à l'œuvre dans la décennie 2000 ? À des degrés divers selon les pays de l'OCDE, la distribution des salaires s'est déformée à tous les étages de la hiérarchie salariale : la propagation des bas-salaires dont la rémunération reste très dépendante de la durée de l'emploi et du taux de chômage ; la concurrence de plus en plus forte entre salariés qualifiés ; l'envolée des très hauts salaires, notamment ceux de l'industrie financière. Depuis 2008, l'Union européenne a vu régresser le taux d'emploi des quatre premiers quintiles de la distribution des salaires. La mondialisation économique, en particulier l'essor des importations en provenance des pays à bas salaires, continue d'élargir la dispersion salariale depuis la crise financière, et ce en des proportions particulièrement fortes dans les pays où les réformes institutionnelles ont le plus affaibli la protection de l'emploi. Les institutions du marché du travail semblent également poursuivre, de façon accélérée, la trajectoire qui était la leur entre le début du millénaire et 2007. En particulier, les ajustements à la crise opposent salaire et emploi, avec la certitude de baisse pour le premier et aucune garantie de maintien pour le second. Cette insécurité grandissante décourage en retour la croissance des salaires. La véritable rupture avec le passé tient plutôt au fait que la reprise de l'investissement productif, après une phase de récession, tarde autant à se faire sentir et que les inégalités salariales intra-nationales, dans un tel contexte déflationniste, risquent de se creuser davantage.

### **1.2. Quantification d'un « revenu minimum décent » par catégories de ménage (P. Concialdi et A. Math) - en cours**

L'Ires a répondu à un appel à projets de l'ONPES (Observatoire National de la Pauvreté et de l'exclusion sociale) dans le but de réaliser une étude-action concernant la quantification d'un « revenu minimum décent par catégories de ménage ». Après divers échanges, l'ONPES a finalement décidé de confier la réalisation de cette étude conjointement au CREDOC (Centre de recherche pour l'étude et l'observation des conditions de vie) et à l'Ires (Pierre Concialdi et Antoine Math). Dans ce projet, l'Ires intervient principalement – mais pas seulement – dans la mise au point de la méthodologie. Celle-ci est ensuite mise en œuvre par le CREDOC, notamment à travers l'animation de multiples groupes de consensus.

8. Les fichiers des années suivantes, contenant également des mises à jour, seront envoyés à l'IRES jusqu'en 2018.

9. Depuis août 2013, Eurostat accorde également à l'IRES un droit d'accès aux bases de données suivantes : Labour Force Survey (LFS), Structure of Earnings Survey (SES), European Community Household Panel (ECHP), Community Innovation Survey (CIS), Adult Education Survey (AES).

L'objectif de l'étude est de construire des « budgets de référence » pour différentes catégories de ménages en faisant appel aux connaissances et à l'expérience concrète de citoyens ordinaires. Ces derniers sont réunis dans des groupes de consensus où ils sont invités à négocier le contenu du panier de biens et services nécessaire aujourd'hui en France pour différents individus et ménages-types. Ce panier est ensuite valorisé, soumis à l'examen d'experts, puis à nouveau discuté par des groupes de consensus avant de faire l'objet d'une ultime négociation finale. Il s'agit, en résumé, de construire une norme sociale de référence qui puisse à la fois enrichir le débat public sur les questions de pauvreté, mais aussi, plus largement, fournir des repères pour l'analyse des conditions de vie des salariés et de leurs familles. Les budgets de référence peuvent être mobilisés de diverses façons par les acteurs sociaux. Au Royaume-Uni, pays pionnier dans ce type de recherche, outre les budgets de référence construits au travers de l'étude, un des débouchés a été la quantification d'un « *living wage* », indicateur qui permet de nourrir le débat public sur le niveau du salaire minimum.

Une telle démarche soulève de multiples questions méthodologiques. C'est pourquoi l'ONPES a souhaité, dans un premier temps, que soit réalisé un bilan des expériences déjà menées dans ce domaine afin d'affiner la méthodologie. En 2012-2013, l'Ires, avec le CREDOC, a élaboré un bilan de la littérature académique produite sur le sujet, à la fois sur les questions conceptuelles et sur les approches empiriques étrangères. L'analyse des expériences étrangères a été enrichie par des réponses à un questionnaire spécifique transmis à six équipes étrangères et par des entretiens approfondis avec quatre de ces équipes. Sur la base de ce premier bilan, le CREDOC et l'Ires ont élaboré un protocole méthodologique détaillé qui a été discuté et approuvé par le comité de pilotage de l'étude constitué au sein de l'ONPES.

Ce travail s'est poursuivi en 2013. Les différentes étapes du protocole ont été mises en œuvre par le CREDOC avec des groupes d'orientation en début d'année, des groupes de discussion au printemps et des groupes de validation en fin d'année. Avant chacune de ces étapes, des tests ont d'abord été effectués par le CREDOC. Ensuite, un travail d'analyse du déroulement des groupes, des réponses apportées par les groupes et de valorisation financière a été effectué. L'Ires a suivi, avec le comité de pilotage de l'ONPES, l'ensemble de ces étapes. L'Ires a également contribué au travail d'analyse et de valorisation de certaines postes budgétaires tels que la santé (complémentaire santé, reste à charge) et certains services pour les enfants (crèches, périscolaire, cantine scolaire).

Une présentation de la démarche et des premiers enseignements a été faite lors du séminaire « inégalités » organisé le 25 octobre 2013 par l'INSEE.

Ce travail devrait déboucher sur un rapport final au printemps 2014.

### **1.3. Mesure des inégalités (P. Concialdi) - achevé**

Pierre Concialdi a participé à la réalisation d'un « Dictionnaire des inégalités », un ouvrage collectif réalisé sous la coordination générale d'Alain Bihr et Roland Pfefferkorn. Dans cet ouvrage, Pierre Concialdi a en charge la coordination des entrées se rapportant aux questions conceptuelles et méthodologiques de la mesure des inégalités, ce qui représente une cinquantaine de notices couvrant une grande variété de questions (les indicateurs d'inégalité, la mesure de la richesse, les concepts de revenus, de patrimoine et de capital, les notions de catégorie sociale, la mobilité sociale et sa mesure, ...). Une dizaine de ces notices ont été rédigées par Pierre Concialdi. Ce travail est actuellement en cours de publication.

#### **1.4. Très hauts revenus et effort contributif (P. Concialdi) - achevé**

Dans un document de travail de l'Ires publié au début de l'année 2013, il a proposé une mesure de l'effort contributif des différentes catégories de contribuables et de sa variation selon le niveau de revenu. En mobilisant les données statistiques disponibles, cette étude montre que l'effort contributif diminue tout au long de l'échelle des revenus et qu'il est aujourd'hui sensiblement plus faible pour les « très hauts revenus ». Cette étude chiffre les conséquences qu'aurait eues l'instauration d'une surtaxe de 75 % sur la partie très supérieure (au-delà d'un million d'euros) de ces très hauts revenus. Les résultats montrent que l'effort contributif aurait simplement rejoint, pour ces très hauts revenus, le taux d'effort médian. Ce document de travail a débouché sur un article publié dans la *Revue de l'Ires* à la fin de l'année 2013.

#### **1.5. Nouveaux indicateurs pour décrire et lutter contre les inégalités (P. Concialdi) - achevé**

En mai 2012, Pierre Concialdi avait présenté une communication à la Conférence internationale sur les nombres, la politique et l'émancipation (Journée « Statactivisme »). L'objectif de cette conférence était de réunir des militants, des artistes et des chercheurs intéressés par la construction des « chiffres » et leurs « usages » dans une perspective critique. Cette journée a débouché sur un projet de publication qui est en cours de finalisation. La contribution de Pierre Concialdi présentée dans une table ronde sur les « Nouveaux indicateurs pour décrire et lutter contre les inégalités » a fait l'objet en 2013 d'un article en cours de publication.

#### **1.6. Chômage et emploi inadéquat (P. Concialdi) - achevé et en cours**

Pierre Concialdi a participé en mars 2013 à une journée d'études dans le cadre du séminaire interdisciplinaire ADA (Argumenter, Décider, Agir) organisé à la Maison européenne des sciences de l'homme et de la société de Lille. Le thème de cette journée était : « De la politique des grands nombres à la politique du chiffre. L'argument statistique à l'ère du *New Public Management* ». La communication de PC a porté sur l'expérience du collectif ACDC (Autres chiffres du chômage) dans une perspective historique. Ce séminaire a débouché sur un projet de publication (en français et en anglais) dont la réalisation est en cours (voir publications).

Sur proposition du secrétariat du groupe des travailleurs au conseil d'administration du BIT (bureau de la CSI - Confédération Syndicale Internationale), il a été invité à participer en octobre à la 19<sup>e</sup> conférence internationale des statisticiens du travail en tant que délégué du groupe des travailleurs. Les travaux de cette conférence ont débouché sur l'adoption d'une résolution concernant les statistiques du travail, de l'emploi et de la sous-utilisation de la main-d'œuvre. Pour la première fois, cette résolution définit le concept statistique de travail. Elle recommande aussi de produire des indicateurs de chômage élargi intégrant le sous-emploi quantitatif de la main-d'œuvre. Cependant, contrairement aux objectifs fixés par la précédente conférence, cette résolution n'a pas formulé de recommandations concernant différentes mesures de l'emploi inadéquat (déclassement des travailleurs, insuffisance des salaires, horaires de travail trop élevés notamment). Un compte rendu de cette réunion devrait être publié en 2014 dans la *Chronique internationale de l'Ires*.

## **2. Salaires, épargne salariale et diversification des formes de rémunération**

### **2.1. Salaires négociés en Europe (N. Delahaie, M. Husson et C. Vincent) - projet**

Le chapitre sur la France d'un rapport européen du réseau TURI (Trade Unions related Research Institutes) sur les salaires négociés en Europe (CAWIE, *Collectively agreed*

*wages in Europe*) a été actualisé et finalisé pour publication. Dans le prolongement de ce projet (voir rapport d'activité 2012), le réseau TURI a répondu à un appel d'offre de la Commission européenne sur les salaires négociés face à la nouvelle gouvernance économique européenne (« *Collectively Agreed Wages in the New European Economic Governance : Alternatives Views and Perspectives* », CAWIE 2 project). Les travaux démarrent en janvier 2014 et aboutiront en décembre 2014 à la publication d'un ouvrage collectif coordonné par T. Schulten (WSI-HBE, Allemagne) et Guy van Gyes (KU Leuven-HIVA, Belgique). Michel Husson participera à un chapitre consacré à la définition d'une « règle d'or des salaires » européenne (*A European « golden wage rule »*) en collaboration avec Guy Van Gyes et Sem Vandekerckhove, de l'Université de Louvain. Il contribuera également au chapitre de synthèse avec Thorsten Schulten (WSI) et Guy Van Gyes. Catherine Vincent et Noélie Delahaie contribueront, en collaboration avec Sem Vandekerckhove, à un chapitre sur les déterminants de la « dérive » salariale (mesurée par l'écart entre salaires effectifs et salaires négociés au niveau des branches) en Europe.

### **2.2. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises (N. Delahaie avec C. Sauviat) - en cours**

Durant l'année 2013, l'Ires, en collaboration avec une équipe du CES (Centre d'Économie de la Sorbonne, Université de Paris 1), a poursuivi les travaux entamés en 2011 dans le cadre d'une recherche financée par la Dares et portant sur la réalisation de post-enquêtes à l'enquête REPONSE (Relations professionnelles et Négociations d'entreprise) 2010-2011. Les travaux sont coordonnés par Nadine Thévenot et Coralie Perez (CES) et donneront lieu à la remise d'un rapport à la Dares en avril 2014 (voir Groupe Emploi).

### **2.3. Épargne salariale et salaire (N. Delahaie) - achevé, en cours de valorisation**

Une recherche menée avec Richard Duhautois (Centre d'Études de l'emploi-CEE) dans le cadre d'une convention Dares-CEE-Ires s'est achevée en 2012 (voir rapport d'activité 2012). Elle a donné lieu à la publication d'un rapport de recherche du CEE et à deux publications de format court (*Lettre de l'Ires* et *Connaissance de l'emploi*). Cette étude interroge les effets des dispositifs de partage du profit (l'intéressement et la participation aux bénéfices) sur les salaires entre 1999 et 2007 en France. Pour répondre à ces questions, une base de données d'entreprises en panel a été construite afin de comparer les évolutions de rémunérations selon les pratiques des entreprises en matière de partage du profit. Les résultats montrent que le montant des primes distribuées entre 1999 et 2007 est en moyenne trop faible pour augmenter de manière significative la rémunération des salariés. Lorsque l'accord existe depuis 1999, l'intéressement se substitue aux salaires. Ces résultats soulèvent au final la question de la légitimité du régime fiscal et social de l'épargne salariale. Durant l'année 2013, des projets d'articles seront soumis à publication dans des revues académiques.

### **2.4. Épargne salariale et ajustements salariaux durant la crise : une comparaison France/Royaume-Uni (N. Delahaie) - projet en cours**

Un travail de recherche mené en collaboration avec D. Marsden (*London School of Economics*, Londres) a été lancé en juin. Il porte sur le rôle des pratiques flexibles de rémunération, en particulier de l'épargne salariale, dans les ajustements salariaux durant la crise. Deux voies d'analyse sont envisagées. La première interroge les liens entre recours à l'épargne salariale et la « capacité de résistance » des établissements à la crise. La seconde cherche à analyser les conditions déterminant l'adoption et la définition des pratiques flexibles de rémunération dans les établissements. L'accent est mis sur le rôle des relations professionnelles, notamment les effets de l'implantation et de l'action syndicale

sur la diffusion de ces pratiques. Ces deux questions sont traitées en comparant la situation des entreprises en France et celle des entreprises britanniques à partir de la mobilisation des enquêtes REPONSE 2010-2011 (Relations professionnelles et Négociations d'entreprise) et WERS 2010 (*Workplace Employment Relations Survey*). En 2013, un premier travail d'exploitation statistique a été réalisé et de premiers résultats ont été présentés au colloque de l'ILERA (International Labour and Employment Association) en juin (Amsterdam).

### **2.5. Politiques de rémunération et négociations salariales (N. Delahaie) - achevé**

Dans le cadre de la valorisation d'un rapport remis à la CFDT en 2011 (voir rapport d'activité 2012), un article (en collaboration avec Nicolas Castel, Université de Lorraine et CEE, et Héloïse Petit, Université de Paris 1 et CEE) a été publié dans la revue *Travail et Emploi*. Cet article interroge la façon dont les établissements en France articulent négociations de branche et d'entreprise à partir de l'exploitation de l'enquête REPONSE 2004-2005 et de deux études de cas menées dans le secteur automobile et dans celui des centres d'appels. Après avoir construit une typologie des établissements selon leurs modes de négociation salariale, cet article vérifie l'actualité de l'opposition entre les rôles de la négociation comme lieu de régulation salariale (au niveau de la branche) et comme lieu de détermination des salaires (au niveau de l'entreprise). L'article interroge enfin l'existence d'autres niveaux de fixation des salaires : l'un déterminé par la montée de l'individualisation des rémunérations, l'autre délimité par l'influence croissante des acteurs extérieurs à l'entreprise (donneurs d'ordres et têtes de groupe).

### **2.6. Salaire minimum (P. Concialdi, M. Husson, E. Sommeiller, C. Vincent)**

#### **2.6.1. Revalorisation du SMIC (P. Concialdi, M. Husson) - achevé**

Michel Husson a été sollicité comme intervenant à la sous-commission des salaires de la Commission Nationale de la Négociation Collective, lors du débat ouvert sur les modalités de revalorisation du Smic en novembre et décembre 2012. Cette intervention a donné lieu à un Document de travail de l'Ires sur les modalités de revalorisation du SMIC rédigé avec Pierre Concialdi.

#### **2.6.2. Salaires minima dans le monde (M. Husson, E. Sommeiller, C. Vincent) - achevé**

La version définitive du chapitre sur la France (*Minimum Wage, Collective Bargaining and Economic Development in France*) d'un ouvrage collectif sur les salaires minimum dans le monde a été transmise pour publication (Husson, Sommeiller, Vincent).

## **3. Protection sociale**

### **3.1. Retraites (P. Concialdi) - en cours**

Cette question qui est suivie depuis de longues années par plusieurs chercheurs de l'Ires n'a pas donné lieu à des travaux au cours de l'année 2013 et les chercheurs de l'Ires n'ont pas participé à la réunion annuelle du réseau ENRSP (European network for research on supplementary pensions) créé à l'initiative d'anciens chercheurs de l'institut. Au cours de cette réunion, il a été décidé d'organiser une conférence internationale en Suède début septembre 2014. Cette conférence devrait avoir pour thème « La complexité devant les choix en matière de retraite » (“Complexity in choice of pension provisions”).



### **3.2. Politiques sociales en direction des familles, inégalités hommes-femmes et emploi**

Un suivi est effectué sur les politiques sociales en direction des familles (prestations monétaires, aides à travers la fiscalité, congés pour raisons familiales, services en nature, modes de garde des enfants) qui se trouvent à l'intersection des politiques de revenus, d'emploi et de protection sociale. Elles sont étroitement liées à la question des inégalités entre hommes et femmes dans les sphères domestiques et professionnelles. Plusieurs travaux sont menés autour des politiques familiales, de leurs évolutions et de leurs effets, en lien avec les questions d'emploi.

### **3.3. Comparaison des politiques publiques en matière de conciliation entre vies professionnelle et familiale (J. Fagnani, A. Math) - achevés, en cours, valorisations**

Les travaux comparatifs menés sur les questions dites de conciliation entre vies professionnelles et familiales se poursuivent. Fait en particulier l'objet d'un suivi la question des nouvelles directives sur les congés maternité ou les congés parentaux, adoptées ou en cours d'adoption au niveau de l'UE. Jeanne Fagnani a effectué des valorisations de travaux comparatifs sur les politiques familiales en particulier sur les évolutions de politiques de modes de garde. Elle participe notamment à une recherche avec la *London School of Economics (Centre for Analysis of Social Exclusion)* sur « *Equal access to quality care: Lessons for mother countries about the quality and affordability of childcare and early education* », qui devrait déboucher sur un ouvrage en 2014. Elle participe en collaboration avec le *Deutsches Jugendinstitut (DJI)* à une recherche comparative « *Kindertagespflegeim internationalen Vergleich* » (Danemark, France, Allemagne). Enfin, elle va contribuer à une série de six séminaires financés par l'ESRC au Royaume-Uni sur « *Work-life balance in the recession and beyond* ».

### **3.4. Le financement de la politique familiale (A. Math) - en cours**

Antoine Math a présenté une communication « Qui doit financer la politique familiale ? » à la journée d'étude en octobre 2013 sur « La politique familiale en France aujourd'hui : spécificités et controverses ». Un article « Le financement de la politique familiale : faut-il supprimer les cotisations sociales de la branche famille ? » est paru dans la *Revue de droit sanitaire et social* à la fin 2013. Il est prévu d'approfondir ce qui constitue un premier défrichage de la question. Des collaborations sont envisagées pour prolonger ce travail.

### **3.5. Coût de l'enfant - exploration d'une comptabilité nationale des dépenses pour les enfants (A. Math) - en cours**

Un travail est en cours visant à établir une comptabilité nationale des dépenses imputables aux enfants. Il s'agit de retracer les dépenses de consommation finale figurant dans la comptabilité nationale qu'elles soient le fait des ménages (les familles) ou des administrations publiques, mais aussi d'estimer les dépenses en « nature » des familles, sous la forme d'une valorisation des soins et autres tâches domestiques consacrés par les ménages (les parents) pour les enfants. Ce travail devrait apporter des éclairages sur le coût de l'enfant, selon une approche non confinée aux seules dépenses monétaires effectuées par les seules familles (ce qui est le cas lorsqu'on aborde la question en utilisant les enquêtes « budget des familles »). A défaut de permettre de répondre à la question politique « qui doit payer pour les enfants ? », ce travail devrait permettre de donner un début de réponse à la question « qui paie effectivement pour les enfants et combien ? », afin d'estimer la part respective des parents, des politiques publiques et des employeurs. Un article est envisagé pour la *Revue de l'Ires*.

### **3.6. L'impact de la crise sur les inégalités entre jeunes hommes et jeunes femmes (A. Math) - en cours**

En collaboration avec le Centre d'Etude de l'Emploi (Anne Eydoux) et l'Observatoire Français des Conjonctures Economiques- OFCE (Hélène Périvier), un séminaire international sur « crise économique, marchés du travail et genre » a été organisé en avril 2012. Ce séminaire a permis la présentation d'une douzaine de communication de chercheur-e-s de différents pays. Il s'agissait d'explorer la dimension de genre des crises passées et surtout de la crise présente, et plus particulièrement d'analyser les effets de la crise sur les inégalités hommes/femmes sur les marchés du travail européens. Pour l'Ires, le séminaire a été l'occasion d'actualiser les analyses du n° spécial de la *Chronique internationale* de fin 2011 sur l'impact de la crise sur les jeunes en Europe, en particulier sur la comparaison des évolutions de la situation sur le marché du travail des jeunes femmes et des jeunes hommes. Ces travaux d'actualisation ont conduit à la publication d'un article réalisé avec Frédéric Lerais pour la revue *Informations sociales*.

Le séminaire va déboucher sur la publication d'un numéro spécial de la *Revue de l'OFCE* en anglais coordonné par Anne Eydoux, Antoine Math et Hélène Périvier, à paraître au printemps 2014.

### **3.7. Accès aux droits sociaux et égalité des droits en matière sociale**

L'enjeu de l'accès aux droits sociaux et de son corollaire, l'exclusion des droits, est une question suivie depuis longtemps dans le cadre de travaux portant sur la notion de « non recours aux prestations sociales ». La question de l'égalité d'accès aux droits sociaux se pose à travers diverses formes d'exclusions, d'inégalités ou de discriminations. Celle d'un accès à égalité aux droits sociaux se pose de façon forte dans le contexte de dualisation ou de fragmentation du marché du travail.

#### **3.7.1. Emplois précaires et droits sociaux (J. Fagnani, A. Math) - en cours**

Jeanne Fagnani et Antoine Math ont préparé un dossier sur « Emplois précaires et accès aux droits sociaux » pour la *Revue Française des Affaires Sociales* (ministère des Solidarités et de la Cohésion sociale) dont Jeanne Fagnani est co-rédactrice en chef. Un appel à contributions « Emplois et statuts atypiques, et protection sociale » présentant la problématique a été proposé. Les propositions d'articles ont été reçues au printemps 2013, elles ont été expertisées puis sélectionnées par le comité de lecture, et le n° paraîtra au début de 2014.

#### **3.7.2. Politiques économiques et sociales à Mayotte (A. Math) - en cours**

Un suivi est effectué sur la protection sociale à Mayotte, une terre ultramarine devenue département en mars 2011. Le système de protection sociale est resté distinct de celui existant en métropole et dans les autres DOM et les droits économiques et sociaux des Mahorais y connaissent de nombreuses formes de restrictions. Le système de protection sociale y a pourtant connu d'importantes réformes et améliorations depuis le début des années 2000. Les évolutions de ce système se sont inscrites d'abord dans le cadre du processus de « départementalisation » de l'île puis, depuis mars 2011, dans le cadre du nouveau département, avec la promesse d'un rapprochement vers les dispositions s'appliquant en métropole et dans les quatre autres anciens Départements d'Outre-Mer. Un premier dossier avait été réalisé en 2012 pour la *Chronique internationale* proposant une analyse inédite de la situation économique et sociale de Mayotte, revenant sur le contexte politique et historique, analysant les questions relatives à l'éducation et à la santé et se penchant sur le long conflit social de l'automne 2011. Un suivi s'est poursuivi en 2013 sur les politiques publiques à Mayotte, en particulier sur les politiques sociales, ainsi que sur

la question des discriminations et de l'accès aux droits. L'intention est pour 2014 de réaliser un article de synthèse sur les conditions de vie et sur la protection sociale sur cette île.

### **3.7.3. L'accès à la protection sociale (A. Math) - achevé et en cours**

Antoine Math co-anime depuis 2007 un groupe de travail sur le droit à la protection sociale des précaires réunissant – essentiellement sous la forme d'une liste d'échange - plus de 400 personnes - travailleurs sociaux, salariés d'associations, agents hospitaliers ou de services sociaux, juristes, avocats, chercheurs. Ce groupe de travail qui est d'abord un lieu d'échanges et de mutualisation de l'information constitue également un observatoire sur l'accès aux droits, sur l'évolution des pratiques administratives, sur les obstacles et les diverses formes de discriminations, et sur les questions de non recours aux prestations sociales. Dans ce cadre il analyse les diverses restrictions développées dans l'accès aux droits sociaux des personnes les plus vulnérables, précaires, chômeurs et étrangers. S'agissant des étrangers plus particulièrement, les analyses montrent comment, devant l'impossibilité en raison des normes conventionnelles et constitutionnelles de prendre des mesures d'exclusion des étrangers de type « condition de nationalité », les pouvoirs publics avaient peu à peu développé d'autres conditions qui constituent des formes indirectes de discriminations empêchant un nombre sans cesse plus important d'étrangers de pouvoir accéder aux droits sociaux.

En 2013, les analyses ayant fait l'objet de publications ont porté sur deux questions :

- Les restrictions concernant les retraité-e-s âgé-e-s immigré-e-s.

Dans un contexte de stigmatisation des « assistés » et de lutte contre la fraude, les vieux travailleurs étrangers vivant en France sans leur famille sont, depuis 2009 (mais parfois plus récemment dans certains départements), soumis à un accroissement des contrôles de la part des organismes sociaux avec pour objectif, la vérification de l'effectivité de leur résidence en France. Or, la condition de résidence nécessaire au maintien de la plupart des droits sociaux concerne toutes les personnes, françaises et étrangères. Les contrôles opérés sont ainsi mis en œuvre de façon discriminatoire, et souvent dans des conditions contestables. Ces contrôles ciblés sur les personnes et sur certaines prestations (minimum vieillesse, aides au logement), ont pour effet de retirer à de nombreux immigrés âgés leurs droits faute pour eux d'avoir été prévenus au préalable des risques encourus en cas d'absences prolongées. Une analyse de l'évolution des textes et des pratiques, ainsi que la mission parlementaire sur la question durant le 1<sup>er</sup> semestre 2013, a été effectuée, se traduisant sous forme d'interventions et de publications en 2012-2013, en particulier une synthèse complète parue à l'été 2013 dans la *Revue de droit sanitaire et social*.

- Le RSA et les personnes étrangères

Antoine Math a présenté une communication « La réforme RSA et les étrangers » lors d'une journée d'étude « RSA » (Revenu de solidarité active) organisée en octobre 2013 par le Centre d'études de l'emploi. Il s'agissait non seulement de se pencher sur le moment marquant de la réforme RSA (2008-2009) et de ses effets pour les étrangers, mais de revenir à ce qui s'était passé avec le RMI (revenu minimum d'insertion) depuis 1988, et d'examiner ce sur quoi la réforme RSA avait débouché lors des années suivantes, en particulier le durcissement des conditions d'accès pour les étrangers sous la forme d'une condition d'antériorité de résidence en séjour régulier et avec droit au travail de plus en plus longue et excluante. Un chapitre « les restrictions d'accès pour les étrangers » dans la perspective de la réalisation d'un ouvrage collectif sur le RSA. Un approfondissement est également en cours et devrait faire l'objet d'un article en 2014.



## Publications

### Contribution à un ouvrage

- Fagnani J. (2013), « Les enjeux de la politique familiale », in O. Bontout, S. Hazouard, R. Lasserre, C. Zaidman (dir.) *Les réformes de la protection sociale en Allemagne : Etat des lieux et dialogue avec des experts français*, Paris, Editions du CIRAC, pp. 155-157.
- Fagnani J., Boyer D., Thevenon O. (2013), « France: country note », in P. Moss (ed) *International review of leave policies and research*, Available at:  
[http://www.leavenetwork.org/fileadmin/Leavenetwork/Country\\_notes/france\\_02052011.pdf](http://www.leavenetwork.org/fileadmin/Leavenetwork/Country_notes/france_02052011.pdf)
- Fagnani J. (2013), « Continuities and Changes, Tensions and Ambiguities: Childcare and Preschool Policies in France », in Karen Hagemann, Konrad H. Jarausch (Eds.), *Halbtags Oder Ganztags? : Zeitspolitiken von Kindergarten und Schulenach 1945 imEuropäischenVergleich*, Verlag: Beltz-Juventa.
- Husson M., Sommeiller E., Vincent C. (à paraître), « Minimum Wage in France », *Asian-European Labour Forum*.
- Math A. (2013), « A quand l'égalité des droits pour Mayotte ? », in *Etrangers en outre-mer : un droit exceptionnel pour un enfermement ordinaire*, Actes du séminaire organisé le 8 décembre 2012 par Migrants Outre-mer, février 2013.
- Math A. (2013), « La condition de résidence et son contrôle par les caisses », in *Suppression des droits sociaux des immigré-e-s âgé-e-s. Contrôle de la résidence et harcèlement par les caisses de sécurité sociale*, Actes du séminaire du 24 novembre 2012, CATRED, février 2013.

### Articles

- Castel N., Delahaie N., Petit H. (2013), « L'articulation des négociations de branche et d'entreprise dans la détermination des salaires », *Travail et Emploi*, n°134, avril-juin, p. 21-40.
- Concialdi P. (2013), *Le BIP40 : alerte sur la pauvreté !* (à paraître)
- Concialdi P. (2013), *Les usages de la quantification : pouvoir et résistance - L'exemple des chiffres du chômage* (à paraître)
- Concialdi P. (2013), « Les « très hauts » revenus : un effort contributif bien plus faible que la moyenne », *La Revue de l'Ires*, n° 77, p. 79-105.
- Delahaie N., Duhautois R. (2013), « Les primes de partage du profit en France : substituts ou compléments de salaire ? », *La lettre de l'Ires*, n° 95, 2<sup>e</sup> trimestre, Ires.
- Fagnani J. (2013), « La politique familiale en Allemagne : un bilan mitigé », *Travail, genre et sociétés*, Vol. 2, n°30, pp. 195-201.
- Fagnani J., Lloyd E. (2013), « France's childcare system – French lessons », *Nursery World*, Janvier.
- Lerais F. et Math A. (2013), « Jeunes européens en temps de crise », *Informations sociales*, n°180 n° « Crises et politiques sociales ».
- Math A. (2013), « Les prestations sociales et les personnes âgées immigrées : la condition de résidence et son contrôle par les caisses », *Revue de droit sanitaire et social*, n°4/2013, juillet-août 2013, pp.725-740.
- Math A. (2013), « Mayotte, terre d'émigration massive », *Plein Droit*, n°96, mars 2013.
- Math A. (2013), « Le financement de la politique familiale : faut-il supprimer les cotisations sociales de la branche famille ? », *Revue de droit sanitaire et social*, n°6/2013, novembre-décembre.
- Sommeiller E. (2013), « Les inégalités de salaire dans les pays de l'OCDE », *Problèmes Économiques*, n°3072 « Salaires et justice », La Documentation française.
- Sommeiller E., Price M. (2014), *The Increasingly Unequal States of America: Income Inequality by State, 1917 to 2011*. Economic Analysis and Research Network (EARN) Report. <http://www.epi.org/publication/unequal-states/>

### Rapports de recherche et documents de travail

- Concialdi P. (2013), « Une mesure de l'effort contributif », *Document de travail de l'Ires*, n° 01.2013.
- Concialdi P., Husson M. (2013), « Quelles modalités de revalorisation du Smic ? », *Document de travail de l'Ires*, n° 03.2013.
- Delahaie N., Duhautois R. (2013), « L'impact des dispositifs collectifs de partage du profit sur les rémunérations : une analyse empirique sur la période 1999-2007 », *Rapport de recherche du CEE*, n° 83, Centre d'études de l'emploi.

## Groupe « Emploi »

*Chercheur-e-s : Odile Chagny <sup>10</sup>, Michel Husson <sup>11</sup>, Frédéric Lerais, Christèle Meilland, Catherine Sauviat  
Chercheur-e-s associé-e-s : Annie Jolivet, Stéphane Jugnot, Claude Serfati*

La crise en cours a fait monter la courbe du chômage à un niveau élevé, aussi bien en France que dans la plupart des pays européens. Mais cette évolution ne résulte pas seulement des effets mécaniques d'une récession quasi-chronique : elle dépend aussi des réactions des entreprises et des États face à ce choc. Dans tous les pays européens, des inflexions majeures sont intervenues dans le comportement des entreprises et dans les politiques publiques en matière d'emploi et de gestion budgétaire. Au-delà de leurs effets sur le volume global de l'emploi, ces inflexions ont eu aussi des répercussions sur la qualité de l'emploi, mesurée par les formes et les statuts d'emploi, et cela de manière différenciée selon les secteurs et les segments de main-d'œuvre. Enfin, les politiques menées un peu partout en Europe donnent la priorité à une restauration de la compétitivité par le biais de la modération salariale et de la mise en œuvre de réformes structurelles, dans un contexte d'assainissement budgétaire.

Les travaux menés par le groupe « Emploi » visent principalement à éclairer les transformations en cours de ce triple point de vue. Ils peuvent donc être regroupés autour de trois grands axes :

1. Les effets macro-économiques de la crise sur les trajectoires d'emploi.
2. Les effets de la mondialisation sur le rapport salarial : emploi et modes de rémunération.
3. Les formes de segmentation du marché du travail et les inégalités hommes-femmes.

### **1. Les effets macroéconomiques de la crise sur les trajectoires d'emploi (M. Husson, F. Lerais, S. Jugnot)**

#### **1.1. Effets macro-économiques de la crise**

La question de l'emploi a fait l'objet de plusieurs sollicitations sur le thème de la compétitivité. Le groupe a le projet de mettre en place un tableau de bord sur l'évolution de l'emploi et de la compétitivité en Europe qui serait mis à disposition des organisations syndicales. Il s'agirait de développer un nouveau type de produit, se proposant d'apporter des outils de décryptage des évolutions macro-économiques et plus particulièrement des évolutions de l'emploi, des salaires, de la compétitivité, de la situation des entreprises, en France mais aussi en Europe. Ce nouveau type de produit tirerait parti de l'accès à des prestataires de bases de données. Il pourrait donner lieu à la mise à disposition sur le site de l'Ires de tableaux de bords sous forme de graphiques commentés, et de courtes notes. Ces produits seraient également diffusés sous forme électronique. L'idée est d'apporter une expertise propre, à même d'être mobilisée dans le débat public, avec une dimension prospective.

---

10. Arrivée en janvier 2014.

11. Jusqu'en avril 2014.

### **1.2. Lien entre financiarisation de l'économie et chômage - en cours de valorisation**

Michel Husson a publié un article dans le *Cambridge Journal of Economics* sur les liens entre financiarisation et chômage en France. Cet article étudie les relations entre chômage, durée du travail et financiarisation. Il montre que la hausse du taux de chômage en France est l'autre face du processus de financiarisation, mesuré par la différence entre taux de marge et taux d'investissement des entreprises. La progression des dividendes apparaît alors comme la contrepartie du déficit de créations d'emplois résultant d'une insuffisante réduction de la durée du travail.

### **1.3. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et de rémunération des entreprises (N. Delahaie, C. Sauviat, C. Serfati) - en cours**

A la fin de l'année 2011, Noélie Delahaie, et Catherine Sauviat en collaboration avec une équipe du Centre d'Economie de la Sorbonne, (CES, Université de Paris 1) ont répondu à un appel à projet de la Dares pour la réalisation de post-enquêtes à l'enquête « Relations professionnelles et Négociations d'entreprises » 2010-2011 (REPONSE). Les travaux ont débuté en juin 2012 et donneront lieu à un rapport final en avril 2014. Ils sont coordonnés par Nadine Thévenot et Coralie Perez (CES). Les recherches proposent d'apprécier l'incidence de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations dans les entreprises en France à partir de deux approches complémentaires (quantitative et qualitative). L'exploitation statistique de l'enquête REPONSE a été menée à bien en 2012 (*cf.* rapport d'activité 2012). La seconde approche est fondée sur la réalisation de monographies d'établissements. Il s'agit à partir d'entretiens auprès de représentants de la direction et du personnel d'identifier les processus ayant conduit à la mise en œuvre des ajustements, en particulier le rôle de la négociation et des instances représentatives du personnel, et de les confronter aux réponses données dans la post-enquête. En 2013, N. Delahaie et C. Sauviat ont réalisé des entretiens auprès de quatre établissements auprès de responsables de la Direction des Ressources Humaines, d'élus du personnel et de délégués syndicaux des sites concernés (dont l'un à Paris et les trois autres en province). Une monographie test a été réalisée. Les trois autres monographies sont en cours d'élaboration.

### **1.4. Le conflit de répartition entre actionnaires et salariés (N. Delahaie, C. Sauviat, C. Serfati)**

Ce thème n'a pu être développé en 2013 mais reste au programme de travail pour 2014.

## **2. Les effets de la mondialisation économique et financière sur les stratégies d'emploi et de rémunération au sein des groupes**

### **2.1. Stratégies des groupes et emploi : exemples sectoriels (C. Sauviat et C. Serfati)**

Une entrée choisie pour analyser la place des groupes a été celle de l'examen de la compétitivité de l'industrie française à l'occasion de la publication du « Rapport Gallois ». Ce rapport confirme la nécessité d'une politique industrielle et préconise le renforcement, voire parfois la reconstitution de filières de production comme une condition du rétablissement de la compétitivité fortement érodée de l'industrie française. L'analyse du rapport Gallois, plus généralement celle de l'histoire et des enjeux du débat sur la question de la compétitivité, a été développée dans un document de travail publié en 2013 (*cf.* Rapport d'activité 2012) qui aborde également la centralité des grands groupes dans l'industrie française.

Un travail d'encadrement d'un stagiaire a donné lieu à une première production de données sur l'évolution en France et à l'étranger des effectifs de quelques grands groupes du CAC 40 (*cf.* point 2.3 ci-dessous)

## **2.2. Stratégie de mondialisation des groupes bancaires (C. Sauviat)**

En 2012, un travail d'analyse a été engagé sur les stratégies de mondialisation des grands groupes bancaires français, constitués en conglomérats financiers sur le modèle de la banque universelle et leurs effets sur la dynamique et la qualité de l'emploi d'une part, sur l'évolution du niveau et des formes de rémunération d'autre part. Ce travail de recueil de données et de recension de la littérature a été poursuivi en 2013 mais n'a pas encore donné lieu à la publication d'un document de travail initialement prévu pour cette année.

## **2.3. Grands groupes industriels et système productif national (C. Sauviat et C. Serfati) - en cours, projet**

En 2013, plusieurs contacts ont été développés avec la Banque de France et l'Insee (enquête FATS sur l'activité des filières étrangères des groupes, Banque de France/FIBEN : le fichier bancaire des entreprises, INSEE) en vue de mieux cerner les outils méthodologiques et empiriques disponibles pour l'analyse des grands groupes industriels et leurs relations au système productif national (relations avec les Petites et moyennes entreprises -PME et les Entreprises de Taille Intermédiaires-ETI ; place dans les filières de production mondiale, etc.) et leurs perspectives de développement. Un travail de constitution d'une base de données sur les grands groupes à partir des documents publics (rapports d'activité et documents de référence des sociétés) a également été engagé. Il a été effectué sous la responsabilité de C. Sauviat et de C. Serfati par un étudiant (P. Labarde) dans le cadre de son stage professionnel de M2. L'objectif du travail est de compléter par des études monographiques sur les grands groupes français les données macro-économiques fournies par l'INSEE (enquête OFATS) et celles de la Balance des paiements sur l'internationalisation de l'industrie française. Le travail a été centré sur l'observation de l'évolution en France et à l'étranger de l'évolution des effectifs d'un certain nombre de grands groupes du CAC 40, choisis pour leur diversité sectorielle (automobile, aéronautique/défense, agro-alimentaire)

Il devrait ainsi être possible d'éclairer leurs choix stratégiques en faveur d'une implantation hors de France. En effet, une analyse en cours sur les Investissements directs échanges (IDE) réalisés à plus de 80 % par les sociétés du CAC 40, montre qu'une partie importante des IDE des entreprises du secteur manufacturier obéit à des logiques de valorisation financière. Il convient donc d'analyser avec précision dans les stratégies d'internationalisation des groupes *via* les IDE quels sont les motifs de production hors de France (les « délocalisations ») et ceux qui résultent d'une recherche de valorisation financière.

Initialement, la base de données devait comporter un certain nombre d'indicateurs économiques et financiers clés (tels que la Valeur Ajoutée, le Chiffre d'Affaires, les charges de personnel, les impôts sur les bénéfices, les dividendes, les investissements financiers et industriels, les résultats industriels et résultats nets, le *cash-flow*) susceptibles de mieux cerner les enjeux pour les grands groupes. En fait, les rapports d'activité et documents de référence n'ont pas permis ce recensement détaillé. A titre d'exemple, sur les 28 groupes français considérés, issus pour la plupart du CAC 40, 14 seulement ont des données complètes d'effectifs jusqu'en 2005, et 11 jusqu'en 2002. Deux observations issues de ce travail peuvent être d'ores et déjà formulées :

- L'effet de « compensation » qui expliquerait les suppressions d'effectifs par des hausses à l'étranger est généralement confirmé mais il est loin d'être systématique pour tous les groupes, il dépend à la fois de la période, et des secteurs concernés

(2002-2012 : 11 groupes étudiés, 2005-2012 : 14 groupes étudiés). D'autre part, l'accroissement des effectifs totaux (France et hors de France) des groupes étudiés entre 2002 et 2012 est modéré.

- A partir de 2009, le mouvement d'internationalisation s'accélère avec les réductions d'effectifs importantes en France, et des créations d'emplois à l'étranger, le solde étant positif pour les groupes étudiés.

Ce travail de constitution d'une base de données a été utilisé lors d'une conférence donnée par C. Serfati devant les administrateurs CGT sur la place des grands groupes industriels français dans la mondialisation, notamment dans les chaînes de valeur mondiales. Compte tenu des débats sur l'internationalisation des activités des grands groupes, il est important que le travail de constitution de la base de donnée soit poursuivi.

De plus, un travail plus approfondi sur la place de la France dans la division internationale, le poids qu'y occupent les grands groupes et les stratégies internationales qu'ils déploient est en cours d'élaboration. Une focale spécifique sera développée sur trois secteurs (aérospatiale/défense, agroalimentaire, automobile) dont le rôle dans l'industrie française est important, soit en termes de commerce extérieur, soit en termes d'emplois, soit en termes de Recherche et développement (R&D) et d'effets induits sur les autres secteurs. Il débouchera sur la publication d'un article pour la *Revue de l'Ires* en 2014, dans la suite du document de travail Ires élaboré par C. Sauviat et C. Serfati sur la compétitivité de l'industrie française (*cf.* Rapport d'activité 2012). Après une phase de recension de l'état de la littérature et des outils méthodologiques, ainsi que de recueil de données sur quelques grands groupes des secteurs concernés, une phase d'entretiens auprès des syndicalistes va démarrer dans le courant du premier trimestre 2014.

L'approche « groupes d'entreprises » qui est adoptée dans ce travail commence aujourd'hui à être alimentée par les données publiées par les institutions en charge de la production des statistiques publiques, ce qui permet de mieux rendre compte de l'extrême concentration du capital à l'échelle mondiale (voir l'article rédigé par C. Serfati pour *Chronique internationale*).

Toutefois, les difficultés d'accès aux comptes des groupes, en particulier ceux des filiales implantées à l'étranger et la complexité de la circulation des flux financiers et commerciaux intra-groupes confirment les difficultés méthodologiques de mesure de l'activité des grands groupes internationalisés. Des rencontres avec les responsables de la division « Profilage et traitement des grandes unités » à l'INSEE et la direction des entreprises à la Banque de France (qui suivent le comportement des 70 plus grands groupes cotés sur l'Euronext) ont été organisées dans le courant de l'année 2013 afin de discuter avec eux des questions de méthodologie. Elles ont complété la participation des chercheurs de l'Ires aux réunions du CNIS (Comité national d'information statistique) organisées en 2013 (en particulier les rencontres « Système financier et financement de l'économie » et « Compétitivité et facteurs de développement des entreprises enjeux statistiques pour les années à venir »).

### **3. Segmentations et inégalités sur le marché du travail**

#### **3.1. L'emploi des seniors (A. Jolivet)**

En réponse à un appel à projets de la Dares d'avril 2011, l'Ires et l'Anact (Agence nationale pour l'amélioration des conditions de travail) ont réalisé une recherche sur l'élaboration et la mise en œuvre des accords et plans d'action en faveur de l'emploi des salariés âgés (loi du 17 décembre 2008). La recherche s'est déroulée de septembre 2011 à février



2013 et a porté sur onze entreprises. Elle a mobilisé huit personnes (quatre côté Ires et quatre côté Anact), chaque monographie étant réalisée par un binôme Ires-Anact.

La loi de 2008 a eu un réel impact immédiat mais la négociation s'est avérée complexe. Les effets sur les pratiques des entreprises sont moins évidents et plus différenciés. Quatre dynamiques d'évolution apparaissent : *statu quo*, *statu quo* vertueux, enrichissement/focalisation et activation/stimulation. La mise en œuvre fait apparaître des effets d'apprentissage mais inégaux, incomplets et difficiles à évaluer. Les accords ou plans d'action, indirectement la loi de 2008, ne suffisent donc pas à rendre des pratiques effectives là où elles n'existaient pas du tout avant.

Trois documents définitifs ont été remis à la Dares début septembre 2013 : un rapport transversal, une note de synthèse et un rapport comportant les onze monographies d'entreprises (ce dernier n'a pas été rendu public). Un séminaire de restitution a eu lieu au ministère du Travail le 24 septembre. Un poster a été présenté au colloque « Work, Well-being and Wealth: Active Ageing at Work » organisé en août 2013 à Helsinki par le Finnish Institute of Occupational Health. Une communication a été présentée lors du 24<sup>e</sup> Congrès de l'Association française de gestion des ressources humaines (AGRH) de novembre 2013. Un projet de publication a été soumis à Travail et Emploi. Un numéro spécial de la *Revue de l'Ires* est prévu pour septembre 2014. Les résultats de la recherche ont par ailleurs fait l'objet d'une présentation lors du groupe de travail du Conseil d'orientation des retraites du 6 février 2014 sur « Emploi des seniors et trajectoires de fin de carrière ».

### **3.2. Les effets de la crise sur les inégalités hommes-femmes (C. Meilland) - projet**

Avec la crise, les questions d'inégalité entre les sexes sur le marché du travail se posent d'une manière nouvelle. D'une part, la montée du chômage a plus frappé les hommes que les femmes, de telle sorte que la crise a accéléré un mouvement déjà engagé de convergence entre le taux de chômage des femmes et celui des hommes, qui sont aujourd'hui à peu près égaux (respectivement 11 % et 10,8 %). D'autre part, les modalités d'ajustement du marché du travail en France ont conduit à une montée du travail à temps partiel des femmes, qui est passé de 29,6 % en 2003 à 30,1 % en 2012.

Les travaux sur les inégalités hommes femmes sur le marché du travail pourraient se poursuivre en 2014 autour de cette hypothèse : une croissance médiocre ne permettra pas d'améliorer significativement la situation sur le marché du travail. Dans ces conditions, il s'agira d'examiner l'effet combiné de ce faible dynamisme et des politiques publiques sur l'emploi des femmes et sur les trajectoires professionnelles comparées des hommes et des femmes. Cette approche plus statistique mettra l'accent notamment sur le taux d'emploi des seniors (impact des réformes des retraites) et sur les formes atypiques d'emploi (impact de la nouvelle législation sur le travail à temps partiel).

## **4. Divers**

Stéphane Jugnot a fait le point sur la question de l'évaluation des politiques publiques dans un article de la *Revue de l'Ires* ainsi que dans un document de travail intitulé « L'évaluation sous tension : l'exemple des effets sur l'emploi des « 35 heures » ». Dans ce travail, il montre que bien que l'évaluation soit très présente dans le discours, elle n'est pas encore entrée pleinement dans les pratiques. L'évaluation des effets sur l'emploi des 35 heures illustre les difficultés rencontrées. Elle montre comment cet exercice s'effectue sous tension, à la fois pratique, théorique et politique. Notamment, parce que les données disponibles contraignent les choix techniques de l'évaluateur, parce que le rythme de l'action publique réclame des résultats dans des délais qui ne sont pas ceux de l'évaluation et parce que la relation des acteurs politiques à l'évaluation n'est pas exempte d'instrumentalisation.



## Publications

### Contributions à un ouvrage

- Husson M. (avec E. Sommeiller et C. Vincent), *Minimum Wage, Collective Bargaining and Economic Development in France*.
- Husson M. (avec R. Savage), *Salaire et compétitivité*, Couleur Livres, 2013.
- Lerais F., 2013, « Regards franco-allemands », in *Les réformes de la protection sociale en Allemagne. Etat des lieux et dialogue avec des experts français*, Travaux et documents du CIRAC/DREES, juin, pp 101-102.
- Sauviat C., « U.S. labor market institutions and employment dynamics: a turning point? », in *The Crisis and Renewal of American Capitalism – A Civilizational-Economic Approach*, forthcoming 2014.

### Articles

- Husson M. (avec O. Chagny), « Wages And Competitiveness: The Need For Coordination », *Social Europe Journal*, 10 juin 2013.
- Husson M., « Baisse de régime. Les salaires sur longue période », *La Revue de l'Ires*, n°73, 2013.
- Husson M., « La compétitivité française vue de Davos », *Le Monde*, 10 septembre 2013.
- Husson M., « Unemployment, working time and financialisation: the French case », *Cambridge Journal of Economics*, 2013.
- Jolivet A., Lerais F. Sauviat, « La dimension sociale aux prises avec la nouvelle gouvernance économique européenne », *Chronique internationale de l'Ires*, n° spécial, « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne », n° 143-144, novembre 2013, p. 30-52.
- Jugnot S., (2013), « Les mesures du chômage », *Regards croisés sur l'économie*, n°13, *L'adieu au chômage. Non, les politiques n'ont pas tout essayé*, Editions La Découverte, septembre. <http://www.rce-revue.com/?Chomage-a-t-on-tout-essaye>
- Jugnot S. (2013) « L'évaluation sous tension : l'exemple des effets sur l'emploi des « 35 heures » », *Revue de l'Ires*, n°77 2013-2.
- Lerais F. et Math A. (2013), « Jeunes européens en temps de crise », *Informations sociales*, n°180 (Crises et politiques sociales).
- Lerais F., Beaujolin R., Paucard D., (2013), « Quel compromis social autour des restructurations ? », tiré de la *Revue de l'Ires, Problèmes économiques*, n° 3063, mars.
- Sauviat C. (2013), « Occupy Wall Street, um movimento social inédito nos Estados Unidos », *Cadernos do Desenvolvimento*, Ano 8, n°11.
- Sauviat C. (2014), « L'Etat social et les politiques publiques, à l'épreuve des marchés financiers et de la crise », in *Revista de Políticas Públicas*, vol. 18, n°1, (janeiro/Junho), à paraître en 2014.
- Sauviat C. (2014) « États-Unis : une réforme de la santé vulnérable ? », *Alternatives économiques*, à paraître.
- Sauviat C., Serfati C. (2013), « La compétitivité de l'industrie française : évolution des débats, initiatives et enjeux », *Document de travail Ires*, n° 04.
- Serfati C. (2013), « Capital Monopolista, Financiarización y Ganancia Financiera », in E. Correa, A. Girón, A. Guillén y A. Ivanova (coordinadores) *Estrategias para un desarrollo sustentable frente a las tres crisis*, México, Miguel Angel Porrúa editores-UAMI
- Serfati C. (2012), « Die finanz- und rentengetriebene Logik der multinationalen Unternehmen », *Prokla*, Nr. 4, Dezember, pp.531-556
- Serfati C. (2013), « La lógica financiero-rentista de las sociedades transnacionales », *Mundo Siglo 21*, Num.29, vol. VIII, pp 5-21 »
- Serfati C. (2014), « The new configuration of the Capitalist class », in L. Panitch, G. Albo and V. Vhibber (Eds), *Registering Class*, *Socialist Register*, pp.138-161

### Rapports de recherche et autres documents de travail

- Husson M. (avec P. Concialdi) (2013), *Quelles modalités de revalorisation du Smic ?*, document de travail, Ires, Février.
- Husson M. (2013), « Un essai de mesure de la ponction actionnariale », note du 7 novembre.
- Husson M. (2013), « Du taux de marge dans l'industrie », note du 15 octobre.
- Jolivet et al. (2013), *Construction et mise en œuvre d'accords et plans d'action en faveur de l'emploi des seniors*, Rapport de recherche de l'Ires N° 05.
- Lerais F. avec JM Pernot, U Refheldt, C. Vincent, *La Démocratie sociale dans la crise*, Rapport pour la CGT



## **Partie II. Autres activités**

---



## La Chronique internationale de l'Ires

*Responsables : Yves Lochard et Marcus Kahmann - Noélie Delahaie*

Après le départ d'Yves Lochard en avril 2013, Marcus Kahmann a assuré la responsabilité de la publication jusqu'en septembre. Noélie Delahaie a pris le relais à partir du 1<sup>er</sup> octobre.

Au cours de l'année 2013, *La Chronique internationale de l'Ires* a consacré 5 numéros à l'actualité économique et sociale à l'étranger, dont un numéro spécial (numéro double) intitulé « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne » et coordonné par Jean-Marie Pernot et Anne Dufresne. Ce dernier regroupe deux articles transversaux et des monographies nationales (Allemagne, France, Roumanie, Italie, Grèce, Suède et Irlande).

Nous poursuivons l'effort de développement du réseau de correspondants essentiellement par le recours à des collaborateurs extérieurs, l'objectif étant d'améliorer la couverture des pays nordiques ainsi que de l'Europe centrale et orientale. Suite aux réunions tenues en 2012 par le groupe de réflexion sur le devenir de la *Chronique internationale de l'Ires*, la charte éditoriale a été finalisée courant 2013 et elle sera mise en ligne sur le site internet de l'Ires en 2014. Une version anglaise de ce document sera également disponible. Enfin, compte tenu de la taille croissante des articles, la *Chronique internationale de l'Ires* devient une publication trimestrielle. A compter de 2014, le nombre total de numéros publiés dans l'année sera de 4 dont 1 numéro spécial.

### Articles publiés dans la *Chronique internationale de l'Ires* en 2013

#### **Allemagne**

Lehndorff S. (2013), « Un géant endormi ? Le rôle des syndicats avant et pendant la crise européenne », n° spécial, « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne », n° 143-144, novembre, p. 53-64.

Schulten T., Bispinck R. (2013), « Stabiliser le système de négociation collective : vers un renforcement du principe d'extension ? », n° 142, septembre, p. 12-23.

#### **Argentine**

Battistini O.R. (2013), « Un syndicalisme entre représentation et représentativité », n° 142, septembre, p. 45-59.

#### **Belgique**

Capron M., Conter B., Faniel J. (2013), « La concertation sociale interprofessionnelle grippée », n° 141, juillet, p. 3-11.

#### **Brésil**

Pires de Sousa F.J. (2013), « Une interprétation des récentes manifestations de rue », n°142, septembre, p. 60-68.

### **Bulgarie**

Delteil V. (2013), « Feu le tigre des Balkans, de l'impasse économique à la crise politique », n° 140, avril, p. 3-15.

### **Corée du sud**

Pernot J.M. (2013), « Temps de travail et précarité », n° 142, septembre, p. 24-35.

### **Danemark**

Meilland C. (2013), « La flexicurité face à la montée du chômage de longue durée », n° 141, juillet, p. 12-20.

### **Espagne**

Vincent C. (2013), « Entre conflits et négociations : les syndicats espagnols face à la défense de l'emploi », n° 140, avril, p. 30-40.

### **États-Unis**

Sauviat C. (2013), « La désindustrialisation/réindustrialisation : un débat ancien, des enjeux renouvelés », n° 139, janvier, p. 3-17.

### **France**

Pernot J.-M. (2013) « L'Europe, une influence diffuse sur les relations professionnelles mais un sujet de discordance », n° spécial, « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne », n° 143-144, novembre, p. 75-92.

### **Grèce**

Karakioulafis C. (2013), « Les syndicats dans la ligne de mire de la troïka », n° spécial, « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne », n° 143-144, novembre, p. 121-132.

### **Italie**

Carrieri M., Leonardi S. (2013), « Des turbulences sans atterrissage certain : l'évolution récente des relations professionnelles italiennes », n° 139, janvier, p. 18-34.

Rehfeldt U. (2013), « Des recommandations européennes à la résistance syndicale », n° spécial, « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne », n° 143-144, novembre, p. 93-107.

### **Irlande**

Delahaie N. (2013), « Les syndicats face au mémorandum : entre rejet de principe et résignation », n° spécial, « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne », n° 143-144, novembre, p. 108-120.

### **Mexique**

Anguiano A., Ortiz R. (2013), « De la précarisation à la réforme du droit du travail », n° 141, juillet, p. 45-57.

### **Pays-Bas**

Wierink M. (2013), « Austérité renforcée et difficile redémarrage de la concertation », n° 140, avril, p. 16-29.

### **Pays basque**

Dufour C., Hege A. (2013), « Congrès de ELA : redéfinir les priorités syndicales en temps de crise », n° 140, avril, p. 41-54.



**Roumanie**

Bănărescu M., Delteil V. (2013), « Le modèle social sous la pression des bailleurs de fonds : les syndicats à la recherche de nouvelles tutelles », n° spécial, « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne », n° 143-144, novembre, p. 133-151.

**Singapour**

Legett C., Le Queux S. (2013), « Grève sauvage des travailleurs chinois : signe précurseur des limites de l'exclusion sociale ? », n° 142, septembre, p. 36-45.

**Suède**

Jolivet A. (2013), « Des réformes largement autonomes et une volonté de conserver le modèle suédois », n° spécial, « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne », n° 143-144, novembre, p. 65-74.

**Suisse**

Streckeisen P. (2013), « La santé publique comme laboratoire du néolibéralisme », n° 141, p. 35-44.

**International**

Serfati C. (2013), « La croissance des logiques financières des sociétés transnationales : une mise au point à partir d'un rapport sur l'investissement dans le monde », n° 139, janvier, p. 47-62.

**Union européenne**

Dufresne A. (2013), « Naissance d'un euro-méga-syndicat. La fédération des industries européennes industrielles », n° 139, juillet, p. 21-34.

Dufresne A., Pernot J-M.(2013), « Les syndicats européens à l'épreuve de la nouvelle gouvernance économique », n° spécial, « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne », n° 143-144, novembre, p. 3-29.

Jolivet A., Lerais F., Sauviat C. (2013), « La dimension sociale aux prises avec la nouvelle gouvernance économique européenne », n° spécial, « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne », n° 143-144, novembre, p. 30-52.

Math A. (2013), « La directive maternité dans les limbes », n° 139, janvier, p. 35-46.

Muller F. (2013), « Détachement des travailleurs : abus et dérives, quels correctifs pour demain ? », n° 142, septembre, p. 3-11.

# La Revue de l'Ires

*Responsables : Odile Join-Lambert - Solveig Grimault*

**S**uite au départ de l'Ires d'Odile Join-Lambert, Solveig Grimault est responsable de la publication, depuis octobre 2013.

## 1. Parutions : bilan et perspectives

### 1.1. Bilan des parutions 2013

Au cours de l'année 2013, quatre numéros de la Revue ont paru :

- Deux dossiers :
  - Numéro 74 : un dossier « Expertise, syndicalisme et conditions de travail », coordonné par Odile Henry (Université Paris 8) + deux articles « variés » + un article de la rubrique « Etudes et statistiques » ;
  - Numéro 76 : « Systèmes d'emploi et pratiques de recrutement dans quatre secteurs de service », coordonné par Yannick Fondeur (CEE) + un article varié ;
- Un numéro spécial (Numéro 75 : « Innovations en relations professionnelles ») coordonné par Catherine Vincent, Frédéric Rey et Alexandra Garabige sur les innovations dans les relations professionnelles ;
- Un numéro « varié » (Numéro 77), composé de cinq articles.

### Revue n° 74

- Dalmasso R., Gomel B., Méda D., Serverin E. (2013), « Des ruptures conventionnelles vues par les salariés : à la recherche des raisons de rompre », *La Revue de l'Ires*, n° 74, p. 3-34.
- Meardi G. (2013), « Les relations professionnelles européennes sous pression internationale. Une comparaison de six pays », *La Revue de l'Ires*, n° 74, p. 35-60.
- **Dossier « Expertise, syndicalisme et conditions de travail », coordonné par Odile Henry :**
  - Henry O. (2013), « Introduction. Expertise sur les conditions de travail et syndicalisme », p. 63-74 ;
  - Jamet L., Mias A. (2013), « Les CHSCT : une institution en mal de connaissances ? », p. 75-102 ;
  - Jouzel J.-N. (2013), « Le travail étiologique sous contrainte nationale. Les usages de la science dans les mobilisations syndicales contre les toxiques professionnels, des États-Unis vers la France », p. 103-126 ;
  - Cristofalo P. (2013), « Dynamiques et limites de l'autonomisation de l'expertise auprès des CHSCT », p. 127-151 ;

- Delmas C. (2013), « Mobilisation syndicale et expertise en matière de risques psychosociaux. L'Observatoire du stress et des mobilités forcées à France Télécom », p. 153-176 ;
  - Lochard Y. (2013), « L'invention d'espaces de dialogue sur les conditions de travail dans l'administration. Le cas du processus au ministère des Finances », p. 177-206.
- **Rubriques Etudes et statistiques** : Charpail C. (2013), « France-Allemagne : l'incomparable chômage partiel », p. 209-221.

#### Revue n° 75

##### **Numéro spécial « Innovations en relations professionnelles », coordonné par Alexandra Garabige, Frédéric Rey et Catherine Vincent :**

- Garabige A., Rey F., Vincent C. (2013), « Les relations professionnelles au prisme de l'innovation », n° 75, p. 3-14.
- Gadille M., Schockaert I. (2013), « Reconnaissance des créations de salariés et régulation de la propriété intellectuelle : un enjeu émergent des relations professionnelles », n° 75, p. 15-42.
- Conchon A. (2013), « L'actionnaire, nouvel acteur des relations professionnelles au niveau de l'entreprise ? », n° 75, p. 43-65.
- Bérourd S., Denis J.-M. (2013), « Le développement interprofessionnel de Solidaires : entre volonté d'expérimentation et reproduction du "modèle" confédéral », n° 75, p. 67-92.
- Garabige A. (2013), « La participation des usagers et des agents dans une collectivité locale : entre innovation et permanence du modèle d'administration publique », n° 75, p. 93-115.
- Bellemare G., Briand L. (2013), « La syndicalisation des services de garde au Québec : à pratiques innovatrices, des concepts nouveaux », n° 75, p. 117-141.
- Champin H. (2013), « Dialogue social européen et innovation : l'exemple du secteur des chemins de fer », n° 75, p. 143-167.

#### Revue n° 76

- Martin E. (2013), « Pourquoi a-t-on encore besoin de managers de proximité ? Une analyse du travail d'encadrement à EDF », n° 76, p. 3-27.
- **Dossier « Systèmes d'emploi et pratiques de recrutement dans quatre secteurs de service », coordonné par Yannick Fondeur :**
- Fondeur Y. (2013), « Introduction. Systèmes d'emploi et pratiques de recrutement », n° 76, p. 31-43.
  - Rieucan G., Salognon M. (2013), « Le recrutement dans la grande distribution : des pratiques ajustées ? », n° 76, p. 45-69.
  - de Larquier G., Tuchsirer C. (2013), « Le secteur bancaire : des recrutements sous l'autorité des ressources humaines ? », n° 76, p. 71-98.
  - Fondeur Y. (2013), « Services de conseil en informatique : recruter pour placer », n° 76, p. 99-125.
  - Forté M., Monchatre S. (2013), « Recruter dans l'hôtellerie-restauration : quelle sélectivité sur un marché du travail en tension ? », n° 76, p. 127-150.

## Revue n° 77

- Freyssinet J. (2013), « L'emploi au cœur de la négociation d'entreprise : quel impact de l'accord du 11 janvier 2013 ? », n° 77, p. 3-38.
- Jugnot S. (2013), « L'évaluation sous tension : l'exemple des effets sur l'emploi des "35 heures" », n° 77, p. 39-78.
- Concialdi P. (2013), « Les "très hauts" revenus : un effort contributif bien plus faible que la moyenne », n° 77, p. 79-105.
- Dupuy C. (2013), « Les travailleurs du Web : innovation et catégories professionnelles dans la presse en ligne », n° 77, p. 107-127.
- Spasova S. (2013), « Les réformes des retraites dans les pays d'Europe centrale et orientale : entre influences internationales et déterminants nationaux », n° 77, p. 129-163.

## 1.2. Programmation 2014

La programmation pour l'année 2014 est en cours d'élaboration. Deux numéros sont constitués à ce jour.

Le numéro 78 de *la Revue* (janvier-mars 2014) sera un numéro spécial intitulé « Aide à domicile, syndicalisme et dialogue social : enjeux et défis » et coordonné par Emmanuelle Puissant (Association pour le Développement des Etudes Economiques et Sociales Rhône-Alpes et CGREG/Université Pierre Mendès France Grenoble) et Nadine Richez-Battesti (LEST/Aix-en-Provence).

Le numéro 79 sera un numéro « varié » composé, notamment, d'articles issus d'études réalisées dans le cadre des Agences d'objectif des organisations syndicales, ainsi que d'articles de chercheurs de l'Ires ou extérieurs à l'institut.

Il est prévu que le numéro 80, en cours de construction, soit un numéro spécial portant sur « L'incitation à négocier sur l'emploi des seniors ». Coordinné par Annie Jolivet (CEE) et Fabienne Caser (Anact), il s'appuiera sur une série d'enquêtes et de travaux récents relatifs à la négociation et la mise en œuvre des accords et des plans d'action seniors, ainsi que sur le contrat de génération.

Ce numéro spécial devrait être suivi d'un numéro « varié » (n°81), qui n'est pas finalisé à ce jour.

## 2. Fonctionnement éditorial

L'ensemble de la procédure éditoriale de la revue a été réaffirmé, et les modalités d'évaluation des articles soumis à la publication consolidées.

### 2.1. Procédure d'évaluation des articles

Les articles proposés à la publication sont soumis à la rédaction de la revue qui en apprécie l'intérêt et la pertinence au regard du champ que *La Revue de l'Ires* se propose d'explorer.

Dès lors que les articles sont susceptibles d'être publiés, l'évaluation est conduite de façon collégiale et ouverte, dans le cadre d'une réunion du comité de lecture, à laquelle l'auteur est également convié. Le comité de lecture est composé des chercheurs de l'institut, de la direction et des conseillers techniques des organisations syndicales parties prenantes au projet de l'Ires. Il se réunit régulièrement, et de façon *ad hoc*, pour examiner chacun des textes proposés à la publication. Dans la majorité des cas, le comité discute un seul

article par séance, deux le cas échéant si les délais de publication – ou les disponibilités des auteurs – le requièrent.

Chaque article est lu par l'ensemble des membres du comité de lecture. Il est présenté et discuté de façon approfondie en séance, par un rapporteur issu du comité. La discussion de l'article s'ouvre ensuite à l'ensemble des membres du comité de lecture, puis l'auteur est invité à répondre, en séance également, aux observations qui lui ont été adressées.

Ce processus éditorial, assuré de façon collective par les chercheurs de l'institut et auquel contribuent également des représentants des organisations syndicales, vise à faire part aux auteurs de commentaires constructifs, dans la perspective d'une reprise et d'une amélioration des articles qui puissent bénéficier des apports de la discussion. L'évaluation collégiale des articles, associée à un droit de réponse des auteurs, constituent ainsi ensemble le support de l'objectivité des évaluations.

A l'issue de la réunion du comité de lecture, un rapport écrit présentant les observations et suggestions formulées par le comité est transmis aux auteurs, pour la reprise de l'article en vue de sa publication. La relecture finale de la version révisée de l'article est assurée par la secrétaire de rédaction, le directeur et la rédactrice en chef.

## **2.2. Création d'un conseil scientifique**

Un conseil scientifique de la Revue sera constitué en 2014, pour discuter des orientations scientifiques et appuyer le projet éditorial de la publication. Il sera composé de chercheurs et universitaires extérieurs à l'institut, ainsi que de personnalités scientifiques membres du conseil d'administration de l'Ires.

## **3. Modalités de diffusion**

L'équipe de rédaction a travaillé, courant 2013, à la mise en ligne de *La Revue de l'Ires* sur le portail Cairn.info, pour renforcer la diffusion et la visibilité de la revue. Un travail de reformatage des articles, sur une longue série, a notamment été réalisé dans cette perspective.

Depuis décembre 2013, les articles de *La Revue de l'Ires* sont disponibles gratuitement sur le portail Cairn.info, à partir du n° 47 (2005).

Les sommaires des numéros publiés de 2001 à 2004 doivent également être mis en ligne sur le portail, ainsi que les résumés des articles correspondants. Un renvoi au site de l'Ires est prévu par l'éditeur, pour l'ensemble de ces numéros.

## La Lettre de l'Ires

*Responsable : Benoît Robin*

**L**a Lettre de l'Ires vise à valoriser les publications de l'Institut, les travaux menés par les chercheurs de l'Ires, ainsi ceux effectués par les Organisations syndicales (Agence d'Objectifs).

En 2013, quatre numéros sont parus :

### **N° 94, 1<sup>er</sup> trimestre 2013**

« Les 30 ans de l'Ires », *Jean-Paul Bouchet*, Président de l'Ires.

### **N° 95, 2<sup>e</sup> trimestre 2013**

« Les primes de partage du profit en France : substituts ou compléments de salaire ? »  
*Noélie Delahaie* (Ires), *Richard Duhautois* (CEE et Université Paris-Est Marne la Vallée, TEPP).

### **N° 96, 3<sup>e</sup> trimestre 2013**

« Quelles modalités de revalorisation du Smic ? », *Pierre Concialdi et Michel Husson*.

### **N° 97, 4<sup>e</sup> trimestre 2013**

« L'emploi des seniors dans les négociations d'entreprises », *Fabienne Caser, Stéphanie Mailliot, Michel Parlier, Geneviève Trouiller* (Anact), *Annie Jolivet* (CEE, associée Ires), *Yves Lochard, Jean-Marie Pernot, Catherine Vincent* (Ires).



## Documents de travail

### **N° 01.2013**

« Une mesure de l'effort contributif », *Pierre Concialdi*, janvier.

### **N° 02.2013**

« L'évaluation sous tension méthodologique, idéologique et politique : l'exemple de l'évaluation des effets sur l'emploi des 35 heures », *Stéphane Jugnot*, février.

### **N° 03.2013**

« Quelles modalités de revalorisation du Smic ? », *Pierre Concialdi, Michel Husson*, février.

### **N° 04.2013**

« La compétitivité de l'industrie française : évolution des débats, initiatives et enjeux », *Catherine Sauviat, Claude Serfati*, mai.

## Journées et Séminaires organisés ou co-organisés par l'Ires

- Séminaire « Politiques et stratégies de prévention des Risques psychosociaux, Risques Psycho-sociaux en entreprise ». (*Etienne Lecomte*, en lien avec l'Anact).
- Séminaire Ires-OFCE-CEE « L'emploi des femmes dans la crise » (*A. Math*).
- Séminaire associé au « RT18 Relations Professionnelles » de l'Association française de sociologie. Organisation de journées de réflexion sur les évolutions des relations professionnelles. (*C. Vincent*).
- Séminaire international sur le syndicalisme et les relations professionnelles (*A. Dufresne, M. Kahmann, J.M. Pernot, U. Rehfeldt, C. Vincent*).

En juillet 2013, le Séminaire international de l'Ires, créé en 1990 et interrompu en 2007, a repris son activité, sous l'égide d'un comité d'organisation composé d'Anne Dufresne, Marcus Kahmann, Jean-Marie Pernot, Udo Rehfeldt et Catherine Vincent. Animé par Udo Rehfeldt, ce séminaire réunit avec une périodicité mensuelle ou bimensuelle des chercheurs de l'Ires, des représentants des organisations syndicales françaises et des experts extérieurs dans l'objectif de leur faire connaître et analyser les travaux étrangers sur les relations professionnelles. Il s'agit d'un séminaire de travail fermé avec participation sur invitation. Il alterne des thèmes théoriques ou comparatifs avec des séances monographiques (par pays ou sur le niveau européen/international). Les séances en 2013 ont porté sur les thèmes suivants :

- « La représentativité des syndicats argentins ». Texte d'Oswaldo Battistini (CONICET/Université de Buenos Aires) ; discutante : Andréia Galvao (Université de Campinas/Brésil). Le texte a été publié dans la *Chronique internationale de l'Ires*, n° 142.
- « La démocratie sociale dans la crise : comparaison internationale ». Synthèse d'un rapport de Frédéric Lerais, Jean-Marie Pernot, Udo Rehfeldt et Catherine Vincent ; discutant : Pierre Coutaz (CGT). Le rapport et la synthèse sont disponibles sur le site de l'Ires.
- « L'action syndicale européenne d'entreprise dans un contexte de restructuration transnationale : le cas ArcelorMittal ». Texte de Bruno Bauraind (Gresea, Bruxelles), discutant : Udo Rehfeldt.
- En 2014, les séances suivantes sont déjà programmées :
  - « Brésil : entre modération et radicalisme syndical », texte d'Andréia Galvao (Université de Campinas/Brésil) discutant : Bruno Groppo (CNRS/Comité d'Histoire Sociale Paris I) ; le texte sera publié dans la *Chronique internationale de l'Ires*.
  - « Le syndicalisme européen et la négociation salariale ». Texte d'Anne Dufresne (Université catholique de Louvain/Ires) ; discutante : Odile Chagny.

- « Types de capitalisme et de régulation sociale en Amérique latine : comparaison Mexique-Brésil-Argentine-Chili », texte d'Ilan Bizberg (Colegio de Mexico) ; discutant : Michel Husson.
- « Les syndicats face à la nouvelle gouvernance européenne », textes introductifs du n° spécial de la *Chronique internationale* (143-144/2013) par Anne Dufresne, Jean-Marie Pernot, Annie Jolivet, Frédéric Lerais et Catherine Sauviat ; discutant : Jean-Paul Tricart (Commission européenne).

• Séminaire : « Trajectoires professionnelles et dispositifs publics en action Le séminaire « Trajectoires professionnelles et dispositifs publics en action », organisé par sept institutions de recherche (CEE, IDHE, Ires, Irisso, LEST, LISE, Printemps) et qui s'est tenu pendant toute l'année 2012 donne lieu à deux manifestations prochaines.

La première prendra la forme d'un livre coordonné par une équipe de chercheurs de chaque institution de recherche, livre qui devrait être publié dans le courant du premier semestre 2014. Ce livre a pour ambition de valoriser le séminaire terminé et d'analyser comment les dispositifs publics agissent (ou n'agissent pas) sur les trajectoires des travailleurs.

La deuxième valorisation du séminaire prendra la forme d'un colloque international qui se déroulera les 12 et 13 juin 2014 à l'Université Paris-Dauphine. En définissant les « dispositifs publics » comme les mesures qui visent à intervenir et /ou structurer, normaliser, voire institutionnaliser les parcours professionnels (et au-delà) de groupes d'individus ciblés comme destinataires, l'objectif est de comprendre l'action de ceux-ci selon différentes dimensions : conséquences des dispositifs publics sur les trajectoires professionnelles, analyse du processus de construction de ces dispositifs par les différentes catégories d'acteurs impliquées, modes d'appropriation diversifiés par leurs destinataires et analyse de la manière dont les démarches d'évaluation participent à leur (re)configuration.

- Séminaire Ires-Etui. « Les administrateurs salariés en France. Bilan et projet d'extension ». Organisé par Udo Rehfeldt (14 mars 2013).
- Séminaire interne « Un siècle de travail des femmes en France (1901-2001) ». Présentation par Monique Meron et Margaret Maruani. Organisé par Jeanne Fagnani (28 mars 2013).

## Activités conventionnelles

L'activité conventionnelle a été encore intense en 2013, comme le montre le tableau suivant. Par ailleurs plusieurs travaux de préparations pour les contrats ont mobilisés l'équipe en amont et en particulier deux propositions pour Euro-found :

*Appel à déclaration d'intérêt lancé par la fondation de Dublin (candidature acceptée).* La fondation de Dublin (Eurofound) a lancé pour la période 2012-2015 un appel à déclaration d'intérêt pour les services d'analyse de politiques sociales en lien au rapport salarial en Union Européenne. Cet appel portait sur trois grands domaines : les mutations productives et les restructurations économiques (lot 1), les conditions de travail, les relations professionnelles et le dialogue social en Union Européenne (lot 2), et les conditions de vie et la qualité de la vie (lot 3). Christèle Meilland et Estelle Sommeiller ont coordonné la réponse avec la Direction. Pour les trois lots, l'Ires a obtenu une réponse positive de la fondation de Dublin le 30 août 2013, et fait désormais partie, jusqu'en décembre 2015, des interlocuteurs privilégiés de la fondation pour répondre à un certain nombre de ses appels d'offre.

« *Provision of scheduled and on-request reporting services* » (en attente de réponse). La fondation de Dublin a également lancé un appel d'offre visant à constituer au niveau national et européen un nouveau réseau de correspondants en mesure d'alimenter une veille économique et sociale assortie d'analyses précises selon une double périodicité : de façon régulière (scheduled services) ou ponctuelle, à la demande de la fondation (on-request services). L'appel d'offre portait sur quatre thèmes regroupant le champ a) des relations professionnelles, b) des conditions de travail, c) du marché du travail, de l'emploi et des restructurations économiques, et d) des politiques sociales. L'enjeu financier porte sur des montants pouvant s'élever jusqu'à 130 000 euros par contrat. Coordinée par Christèle Meilland et Estelle Sommeiller, la réponse de l'Ires, en consortium avec le Centre d'Étude de l'Emploi, a été dédiée au cas de la France. La réponse de la fondation devrait nous parvenir courant janvier 2014.

## Conventions de recherches en 2013/2014

Intitulé de recherche	Responsables	Tiers contractant	Début/Fin	Rendu final
<b>229</b> : « Accords d'entreprises et plans d'actions emploi Travailleurs âgés »	Annie Jolivet, Jean-Marie Pernot, Athrine Vincent et Anact	Dares	août 2011 - avril 2013	
<b>230</b> DGFIP : « Conditions de vie au travail »	B. Brière, E Lecomte, C. Vincent, Y. Lochar, C. Meilland, O. Join Lambert, JM Pernot	Direction générale des Finances Publiques	déc. 2011 - juin 2013	Soldé
<b>231</b> ETUI : « décennie d'expérience avec le SE »	Udo Rehfeldt			Soldé
<b>232</b> CAWIE : les salaires conventionnels en Europe	Catherine Vincent, Michel Husson, Noélie Delahaie	Commission européenne	déc. 2011 - déc. 2012	En cours
<b>233</b> ONPES : revenus minimum	Pierre Concialdi, Antoine Math	Ministère de la Santé Co-traitants Ires-CREDOC		En cours
<b>234</b> CGT : loi du 20 août 2008 rénovation sociale	Adelheid Hege, Marcus Kahmann		sept. 2012 - mars 2013	En cours
<b>235</b> EUROATCA : action européenne sur les accords transnationaux d'entreprise	Udo REHFELDT	Ires ROME et Commission Européenne	sept. 2011 - août 2012	En cours
<b>236</b> INSEE : sensibilisation aux risques psychosociaux	Bernard BRIERE			Soldé
<b>237</b> DGEFP : études de préparation d'enquêtes sur les pratiques des opérateurs au lancement des emplois d'avenir	Anne Fretel	Délégation générale à l'emploi et à la formation professionnelle	déc. 2012 - avril 2013	En cours
<b>238</b> CNRS-CES : modes d'ajustement à la crise : des relations professionnelles sous tension	Noélie Delahaie, Catherine Sauviat	CES-CNRS	juin 2012 - avril 2014	En cours
<b>239</b> DARES : étude du fonctionnement du dispositif Nacre sur son volet d'accompagnement des porteurs de projets de création et de reprises d'entreprises	Solveig Grimault en partenariat avec AMNYOS	Dares	nov. 2013 - juin 2013	Soldé

•••

•••

Intitulé de recherche	Responsables	Tiers contractant	Début/Fin	Rendu final
<b>240</b> CGT : La démocratie sociale à l'épreuve de la crise en Europe et dans le Monde	Frédéric Lerais, Jean-Marie Pernot, Udo Rehfeldt, Catherine Vincent	CGT	février 2013 - déc. 2013	En cours
<b>241</b> La négociation collective décentralisée en France, Allemagne et Italie : relations professionnelles et PME, interactions en faveur de la croissance économique	Adelheid Hege	Fondazione Giacomo Brodolini	nov. 2013- mars 2014	En cours
<b>242</b> ETUI : observations et rapports sur les sociétés européennes, les coopératives européennes et sur applications de la directive européenne sur les fusions	Udo Rehfeldt			En cours
<b>243</b> TILBURG : l'efficacité des comités d'entreprises européens, comparaison entre l'Allemagne, les Pays-Bas et la France.	Marcus Kahmann-Adelheid Hege	Université de Tilburg Pays-Bas	sept. 2013 - mars 2014	En cours
<b>244</b> GOCOPA : la gouvernance économique européenne et l'impact sur les négociations collectives nationales.	Udo Rehfeldt, Jean-Marie Pernot	DG Emploi - Commission européenne		
<b>245</b> CAME-2 : les salaires et la négociation collective dans la nouvelle gouvernance économique européenne : autres points de vue et perspectives.	Noëlie Delahaie, Catherine Vincent, Michel Husson	DG Emploi - Commission européenne	janvier 2014 - déc. 2014	
<b>246</b> Dares : enquêtes monographiques sur le Contrat de sécurisation professionnelle	Solveig Grimault, Anne Fretel en partenariat avec AMNYOS	Dares	Décembre 2013-juillet 2014	En cours
<b>247</b> EUROTCA-2 : action européenne sur les accords transnationaux d'entreprise.	Udo Rehfeldt, Jean-Marie Pernot	DG Emploi - Commission européenne		
Appel d'offre DG EMPL Frame work Tender	Antoine Math			
Appel d'offre EUROFOUND	Estelle Sommeiller, Christel Meilland			
Syndicats face à la migration de travail : une comparaison France-Allemagne. Projet soumis à la HBS Forschungsförderung	Marcus Kahmann	Fondation Hans Boeckler		

## Interventions des chercheurs

### Noélie Delahaie

Dares. Séminaire de restitution de recherches financées par la Dares « Analyse économique des liens entre épargne salariale et rémunérations ». Intervention de Noélie Delahaie avec R. Duhautois (CEE) « L'impact des dispositifs collectifs de partage des bénéfices sur les rémunérations en France. Une analyse empirique sur la période 1999-2007 ». (Paris, 31 mai 2013).

International Labour and Employment Relations Association (ILERA). 10th European Conference. Intervention de Noélie Delahaie avec D. Marsden (CEP-LSE) « Use of flexible pay in the crisis: the cases of France and Great-Britain ». (Amsterdam, 20-22 juin 2013).

### Anne Dufresne

Maison des Sciences de l'Homme, Université de Bourgogne. Les journées d'actions syndicales européennes. Etude de cas du 14N, révélateur des fractures syndicales nationales et européennes. Communication d'Anne Dufresne pour le 2<sup>e</sup> congrès international « Strikes and social conflicts ». (Dijon, 15-17 mai 2013).

Institut européen du salariat (IES) et IDHE-Paris Ouest. Séminaire international « La Protection Sociale dans l'Europe Bismarckienne ». Discussion par Anne Dufresne de l'ouvrage Clasquin, Friot B. (eds.) *WageunderAttack*, PIE- Peter Lang, Bruxelles, dans l'atelier « L'Emploi, le Salaire et la Protection Sociale : Européanisation des politiques. (Nancy, 30 septembre 2013).

### Jeanne Fagnani

Direction des affaires européennes de l'ENA. « Politiques d'accueil de la petite enfance et dispositifs en faveur de la conciliation travail/vie familiale : les cas de la France, de l'Allemagne et de la Suède ». Jeanne Fagnani, Formation « Social Welfare » devant une délégation coréenne. (Strasbourg, 24 janvier 2013).

Institute for Public Policy Research. Intervention de Jeanne Fagnani au séminaire « The future of familypolicy : a European comparison ». (Londres, 28 janvier 2013).

Sun Yat-sen University. Conférences de Jeanne Fagnani au « Centre for Public Administration Research, School of Government ». (Guangzhou, Chine, 24 février-1<sup>er</sup> mars 2013).

Purdue University. Jeanne Fagnani, membre évaluateur du « Review committee for the Rosabeth Moss Kanter award for Excellence in Work Family Research ». (États-Unis, Février-Juin 2013).

Mairie de Tübingen, le Deutsch-Amerikanisches Institut de Tübingen et l'Institut Culturel franco-allemand. Participation de Jeanne Fagnani au « Podiumsdiskussion » sur le thème des inégalités hommes-femmes en Allemagne, aux États-Unis et en France. (Tübingen, 8 mars 2013).



Assemblée nationale. Colloque organisé par le Laboratoire de l'égalité sur « Rythmes scolaires et égalité femmes-hommes ». Intervention de Jeanne Fagnani « Rythmes scolaires et égalité femmes-hommes dans quelques pays membres de l'Union européenne ». (Paris, 27 mai 2013).

Sciences Po. Séminaire « Education, formation des compétences et politiques sociales » du programme DREES, Sciences po et CEPREMAP : Croissance et protection sociale. Intervention de Jeanne Fagnani « Politiques d'accueil de la petite enfance en Allemagne : enjeux et bilan des réformes ». (Paris, 30-31 mai 2013).

Commission des Affaires Sociales de l'Assemblée nationale. Audition de Jeanne Fagnani dans le cadre du projet de loi de financement de la sécurité sociale pour 2014, sur le thème de l'adaptation de la politique familiale à l'évolution des familles. (Paris, 11 septembre 2013).

CESE. États généraux de l'égalité. Intervention de Jeanne Fagnani à la Table ronde « Egalité professionnelle-égalité parentale : influences croisées ». (Paris, 12 septembre 2013).

Mount Holyoke College. Interventions de Jeanne Fagnani (invitée par le Prof. Francine Deutsch) sur « Les politiques familiales en France et en Allemagne ». (Massachusetts, 6-7 octobre 2013).

Université de Duisburg-Essen. Jeanne Fagnani, invitée par le Essen College of GenderStudies (EKfG), pour participer à la Table Ronde « Rückblick–Einblick–Ausblick, 15 JahreEssenerKollegfürGeschlechterforschung, 1998-2013 ». (Duisburg, 30 novembre 2013).

DeutschesJugendinstitut, DJI (AbteilungFamilieundFamilienpolitik). Jeanne Fagnani, invitée pour présenter le rapport « Tagespflege in Frankreich ». (Münich, 30 octobre 2013).

### **Anne Fretel**

AFEP. Communication d'Anne Fretel et D. Remillon au colloque « (Inter)médiation : quelles spécificités de la mise en relation entre entreprises et demandeurs d'emploi ? ». (Bordeaux, 3-4 juillet 2013).

Préfecture de Paris. Colloque « Appui au recrutement et médiation pour l'emploi ». Intervention d'Anne Fretel « Pratiques de recrutement des entreprises et pluralité des modes d'intermédiation ». (Paris, 26 octobre 2013).

### **Adelheid Hege**

Université Rennes 2, ISSTO. Intervention d'Adelheid Hege dans une formation consacrée aux questions européennes à destination de syndicalistes CGT : « Relations professionnelles en Europe : quelle place pour les syndicalismes ? » (Rennes, 4 octobre 2013).

CSQ (Centrale des syndicats du Québec). Formation de responsables syndicaux. Intervention d'Adelheid Hege « Fusions syndicales : l'expérience Ver.di ». (Montréal Canada, 30 octobre 2013).

Crimt (Centre de recherche interuniversitaire sur la mondialisation et le travail. Cours de maître d'Adelheid Hege (avec Christian Dufour) : « Représentation collective : trajectoires d'acteurs, cheminement de chercheur(e)s : comparaisons européennes ». (Montréal, 31 octobre 2013).

Université de Montréal, Ecole des relations industrielles. Intervention d'Adelheid Hege (avec Christian Dufour) : « Défis du syndicalisme : les syndicats européens face à la diversité des salariés ». (Montréal, 31 octobre 2013).

FondazioneBrodolini. Séminaire sur la décentralisation de la négociation collective. Intervention d'Adelheid Hege « La négociation collective décentralisée en France : quel rôle pour les instances interprofessionnelles de terrain ? (Ires, Noisy-le-Grand, 15 novembre 2013).

### **Michel Husson**

OCDE. 5<sup>e</sup> Forum franco-allemand des syndicats. Communication de Michel Husson (avec Odile Chagny) « Les enjeux de la compétitivité : concepts, réalités et stratégies ». (Paris, 22 Janvier 2013)

Cese (Conseil économique, social et environnemental). Conférence Les 30 ans de l'Ires. « Les salaires aux racines de la crise de la zone euro ? ». Communication de Michel Husson « Compétitivité et dynamiques salariales en Europe ». (Paris, 24 janvier 2013)

CGT. 7<sup>e</sup> Forum des élu(e)s et mandaté(e)s de la CGT. Communication de Michel Husson « Emplois : quel avenir ? » (Bobigny, 19 février 2013)

Institut de Ljubljana. Colloque « The New Dangerous Class. Contrasting Perspectives on Precarity? » organisé par le Mirovniinštitut et le PeaceInsitute. Communication de Michel Husson « Social regression as a way out of the crisis? »(Slovénie, 30 mars 2013)

UNIA. Université d'été. Intervention de Michel Husson sur « Les salaires et la crise en Europe ». (Morat, Suisse, 4 Juillet 2013)

Criisea, Université de Picardie Jules Verne. Communication de Michel Husson sur « les discours hétérodoxes sur la crise » aux Journées d'études « Discours de la crise et crise du discours ». (Amiens, 5-6 décembre 2013)

### **Odile Join-Lambert**

Conseil Economique, Social et environnemental. Conférence « Quelles analyses économiques et sociales pour les organisations syndicales ? Perspectives en France et en Europe ». Intervention d'Odile Join-Lambert « Enjeux et usages de la comparaison internationale à l'Institut de recherche économiques et sociales ». (Paris, 24 janvier 2013)

Centre Maurice Halbwachs (CNRS, EHESS, ENS). Colloque « Où en sont les classes sociales ? Passages, frontières, conflits ». Intervention d'Odile Join-Lambert « L'irruption de l'usager dans les hiérarchies sociales de l'administration. Le cas de la Culture (1946-1979) ». (Paris, 23-24 avril 2013).

### **Marcus Kahmann**

International Labour and Employment Relations Association (ILERA), 10<sup>th</sup> European Conference. Interventions de Marcus Kahmann :

- « When the strike encounters the sans-papiers movement: the discovery of a workers repertoire of actions for irregular migrant protest in France » ;
- « Irregular migration and social dumping » (présentation au ETUI workshop sur le social dumping). (Amsterdam, 19-21 juin 2013)

### **Frédéric Lerais**

CESE (Conseil économique, social et environnemental). Audition de Frédéric Lerais sur « L'Etat de la France ». (Paris, 4 avril 2013).

Délégation aux Affaires européennes et internationales du ministère du Travail. Conférence « La dimension sociale de l'Union européenne (UE) et de l'Union économique

et monétaire (UEM) ». Intervention de Frédéric Lerais « Europe sociale. Eléments de bilan ». (Paris, 16 mai 2013).

CESE. Audition de Frédéric Lerais sur « L'emploi à temps partiel ». (Paris, le 30 mai 2013).

CESE. Conférence Les 30 ans de l'Ires. « Les salaires aux racines de la crise de la zone euro ? ». Introduction de Frédéric Lerais à la table ronde des secrétaires généraux « Les besoins d'analyses économiques et sociales et l'Ires ». (Paris, 24 janvier 2013).

TURI. Annual meeting. Communication de Frédéric Lerais « Some recent developments in France. The January agreement ». (Rome, 21 mars 2013).

Aravis. Séminaire « Formes d'emploi et de travail atypiques ». Intervention de Frédéric Lerais « Les exemples étrangers de sécurisation ». (Lyon, 19 septembre 2013).

DAEI du ministère du Travail. Séminaire « La dimension sociale dans les accords du libre-échange ». Frédéric Lerais, discutant du rapport du BIT sur « La dimension sociale des accords de libre-échange ». (Paris, 25 septembre 2013).

EHEPS. Intervention de Frédéric Lerais « Les négociations sociales dans la crise ». (Paris, 17 octobre 2013).

### **Antoine Math**

CIRé (Coordination et initiatives pour réfugiés et étrangers) et administrateurs des organisations syndicales belges (FGTB et CSC). Réunion du Conseil d'administration. Intervention d'Antoine Math sur « Immigration et protection sociale ». (Bruxelles, 16 mars 2013).

Ligue des droits de l'homme. Rencontre-débats « Mayotte française et l'Union des Comores, un archipel oublié du droit ? ». Intervention d'Antoine Math « Mayotte, l'immigration, l'émigration, la situation sociale : retour sur quelques clichés ». (Paris, 15 juin 2013).

Université Panthéon-Assas Paris II et Cersa-CNRS. Journée d'étude « La politique familiale en France aujourd'hui : spécificités et controverses ». Communication d'Antoine Math « Qui doit financer la politique familiale ? ». (Paris, 4 octobre 2013).

Centre d'études de l'emploi. Journée d'étude « RSA ». Intervention d'Antoine Math « La réforme RSA et les étrangers ». (Noisy le Grand, 8 octobre 2013).

Université Paris I, Institut des Sciences Sociales du Travail (ISST). Stage de formation CGT-FO sur les politiques d'immigration. Intervention d'Antoine Math sur « Le droit à la protection sociale des étrangers : les points clé ». (Bourg la Reine, 4 décembre 2013).

### **Jean-Marie Pernot**

CGT, Union départementale du Var. Session de formation-réflexion des responsables de l'UD et des syndicats. Intervention et animation de Jean-Marie Pernot. (Toulon, 9 janvier 2013).

School of Labor and Human Resources. International Conference on the Development of Labor Relations and Labor Movement under Globalization. Communication de Jean-Marie Pernot « Deux entrées pour comprendre les évolutions du syndicalisme en France ». (Pékin, 12-13 janvier 2013).

Conférence internationale CGT. 50<sup>e</sup> congrès. Intervention de Jean-Marie Pernot (au nom du groupe F. Lerais, J.M. Pernot, U. Rehfeldt, C. Vincent) « La démocratie sociale dans la crise en Europe et dans le monde ». (Toulouse, 17 mars 2013).

CGT-FO. Formation des secrétaires d'UD Force ouvrière. Intervention de Jean-Marie Pernot, « les enjeux du syndicalisme ». (Paris, 25 avril 2013).

Korean Labour Institute. Atelier de travail KLI-FES. Communication de Jean-Marie Pernot « Precarious work in Europe, four case studies ». (Séoul, 15 mai 2013).

Federation of Korean Trade unions. Conférence internationale FES-FKTU « How to resolve precarious work issues in Korea ». Communication de Jean-Marie Pernot, « Precarious work in Europe, four case studies ». (Séoul, 16 mai 2013).

Confédération CGT. Session d'été du CCN. Communication de Jean-Marie Pernot sur « Que nous enseigne le tour de scrutin sur la dynamique du mouvement syndical en France » ? (Courcelles sur Yvette, 10 juillet 2013).

DGT. Audition de Jean-Marie Pernot par J.D. Combrexelle (Directeur général du travail), sur « La représentativité des organisations patronales ». (Paris, 15 juillet 2013).

CGIL. Comité de pilotage de l'étude CGT « La démocratie sociale à l'épreuve de la crise ». Présentation par Jean-Marie Pernot du rapport final de l'étude (Rome, 17 septembre 2013).

UD CGT Gironde. Participation de Jean-Marie Pernot à une table ronde sur « Avenir et enjeux du syndicalisme ». (Bordeaux, 11 octobre 2013).

Université Laval, ARUC. Séminaire « L'avantage du dialogue social ? ». Communication de Jean-Marie Pernot « Dialogue social et négociation collective en France, une somme de paradoxes ». (Québec, 18 octobre 2013).

UQAM (Université du Québec à Montréal). Conférence avec chercheurs et étudiants. Communication de Jean-Marie Pernot « Agir internationalement – Les fondements de l'internationalisme du mouvement syndical ». (Montréal, 24 octobre 2013).

ESAV (École supérieure de l'audiovisuel – Université Toulouse le Mirail). Deuxième festival « travail et cinéma ». Communication de Jean-Marie Pernot sur « les conflits sociaux et leurs représentations ». (Toulouse, 21 novembre 2013).

Omnes (Air France). Séminaire sur le syndicalisme contemporain. Communication de Jean-Marie Pernot sur « les enjeux du syndicalisme, l'évolution de la négociation collective ». (Roissy, 26 novembre 2013).

Observatoire de la discrimination et de la répression syndicale. Animation par Jean-Marie Pernot de la table ronde intersyndicale. (Paris, 27 novembre 2013).

Ligue des droits de l'homme. Université d'automne. Communication de Jean-Marie Pernot « Europe, cohésion et solidarité, si les citoyens s'en mêlent ». (Paris, 23 novembre 2013).

CESE, section du travail. Audition de Jean-Marie Pernot dans le cadre d'une saisine sur dialogue social, négociation collective, représentativités syndicale et patronale. (Paris, 11 décembre 2013).

### **Cécile Piney**

Anact, Ires, Université Paris Dauphine. Journée inter réseau sur les politiques et stratégies de prévention des RPS en entreprise. Communication de Cécile Piney « Espace de dialogue : quelle place pour les conditions de vie au travail ? ». (Paris, 14 février 2013).

### **Udo Rehfeldt**

CNAM. RT 18 de l'Association française de Sociologie. Séminaire des relations Professionnelles. Séance 4 : « Principes de la représentativité en France et à l'étranger ».

Intervention d'Udo Rehfeldt et Catherine Vincent sur les cas de l'Espagne et de l'Italie. (Paris, 1er février 2013).

La Poste. Observatoire social international. Groupe de travail « Politiques sociales internationales ». Intervention d'Udo Rehfeldt sur la participation des salariés dans les entreprises européennes. (Paris, 25 février 2013).

Ires, en collaboration avec l'Institut syndical européen ETUI. Séminaire européen « Les administrateurs salariés en France : bilan et projet d'extension ». Organisation, présidence et intervention d'Udo Rehfeldt « L'historique des projets de participation des salariés ». (Noisy-le-Grand, 14 mars 2013).

Université de la Sarre. Série de conférences sur la Démocratie industrielle. Intervention d'Udo Rehfeldt à la Conférence inaugurale « La démocratie économique, comparaison France-Allemagne ». (Sarrebuck, 16 mai 2013).

Lasaire et Fondation Friedrich-Ebert. Séminaire « La gestion des restructurations dans les entreprises en France et en Allemagne : le rôle du dialogue social ». Animation du débat par Udo Rehfeldt. (Paris, 17 juin 2013).

International Labour and Employment Relations Association (ILERA). 10<sup>th</sup> European Conference. Communication d'Udo Rehfeldt et de Catherine Vincent: « From Membership to Election: Changing Rules for Union Representativeness in Spain, France and Italy ». (Amsterdam, 20-22 Juin 2013).

ETUI. Réunion du réseau de recherche sur la gouvernance des entreprises « GoodCorp ». Intervention d'Udo Rehfeldt sur « La transposition des droits d'information de la directive européenne sur les OPA en France ». (Bruxelles, 17-18 septembre 2013).

Université Laval, ARUC. Séminaire « L'avantage du dialogue social ? ». Communication de Udo Rehfeldt « Le modèle allemand : Réactivation du partenariat social dans la crise ». (Québec, 18 octobre 2013).

Université Rennes-2, ISSTO. Stage « Restructuration, sécurisation de l'emploi et ruptures du contrat de travail ». Intervention d'Udo Rehfeldt « Décentralisation de la négociation collective et gestion de l'emploi en temps de crise : comparaison Allemagne-Italie-Espagne ». (Rennes, 7-8 novembre 2013).

La Fabrique de l'Industrie. Groupe de travail sur les administrateurs salariés. Audition d'Udo Rehfeldt sur « La participation aux conseils d'administration/surveillance en Allemagne et en Europe ». (Paris, 18 novembre 2013).

Université de Teramo (Italie). Séminaire « La négociation transnationale ». Communication de Udo Rehfeldt « Les accords d'entreprise transnationaux sur les restructurations ». (Teramo, 21 novembre 2013).

Conseil économique et social de Grèce et Lasaire. Séminaire « La crise actuelle en Europe bouscule en profondeur les relations industrielles ». Intervention de Udo Rehfeldt « La démocratie sociale dans les pays européens à l'épreuve de la crise ». (Athènes, 29 novembre 2013).

CGT - Espace Europe. Stage syndical sur l'Europe. Intervention d'Udo Rehfeldt sur les comités d'entreprise européens. (Courcelles, 26 novembre 2013).

### **Benoît Robin**

AFERP. Rencontre de l'Association française d'études des relations professionnelles. Présidence et animation de la rencontre de Benoît Robin sur « Les retraites obligatoires : un bilan d'étape », avec Antoine Remond, Groupe Alpha. (Paris, 15 janvier 2013).



CGT-FO. Stage de formation syndicale du syndicat national FO d'Adecco. Intervention de Benoît Robin « L'Intérim dans l'économie et l'économie de l'intérim ». (Anglet, 20 et 21 juin 2013).

### **Catherine Sauviat**

Futuroest. « Désindustrialisation – Réindustrialisation – Quels enjeux ? » Intervention de Catherine Sauviat). (Redon, 25 avril 2013).

Université Rennes 2. Journée d'étude internationale « Protection sociale en Europe ». Présidence par Catherine Sauviat d'une table ronde « Intégration économique européenne et protection sociale ». (Rennes, 11 juin 2013).

Jornada Internacional de Políticas Públicas. Colloque VI. Intervention de Catherine Sauviat « L'état social et les politiques publiques à l'épreuve de la crise et des marchés financiers ». (Sao Luis Maranhao (Brésil), 21 août 2013).

ISSTO. Communication de Catherine Sauviat « La question de la compétitivité en Europe ». (Rennes, 3 octobre 2013).

### **Estelle Sommeiller**

Friedrich-Ebert-Stiftung (FES), Office for Regional Cooperation in Asia, & the Amsterdam Institute for Advanced Labour Studies (AIAS). The 5th Asian-European Labour Forum (AELF), « Reducing Social Inequalities through Comprehensive Social Security Systems ». Presentation by Estelle Sommeiller of a book chapter, by Husson M., Sommeiller E., Vincent C. « Minimum Wage, Collective Bargaining & Economic Development in France ». (Amsterdam, 4-6 September 2013).

The Network for European Social Policy Analysis (ESPAnet) - Italian Association. Sixième Conférence annuelle « Italie, Europe : Intégration sociale et intégration politique ». Université de Calabre. Présentation par Estelle Sommeiller de résultats préliminaires « Labour-market and poverty growth in Southern Europe, late 2000s ». (Rende, 19-21 Septembre 2013).

### **Catherine Vincent**

CNAM. RT 18 de l'Association française de Sociologie. Séminaire des relations Professionnelles. Séance 4 : « Principes de la représentativité en France et à l'étranger ». Intervention de Catherine Vincent et Udo Rehfeldt sur les cas de l'Espagne et de l'Italie. (Paris, 1<sup>er</sup> février 2013).

CRIMT. Colloque international – Revue Négociations : « La négociation au travail, le travail de négociation ». Communication de Catherine Vincent avec Michèle Tallard « Des modes de régulation paritaire de la protection sociale et de la formation professionnelle en mutation ? ». (Montreal, 25-26 avril 2013).

International Labour and Employment Relations Association (ILERA), 10<sup>th</sup> European Conference :

Communication de Catherine Vincent avec Udo Rehfeldt: « From Membership to Election: Changing Rules for Union Representativeness in Spain, France and Italy ».

Communication de Catherine Vincent avec Michèle Tallard « New Trends in French Employers' Organizations Model of Joint Managed institutions ».

(Amsterdam, 20-22 juin 2013).



## Liste des chercheurs en janvier 2013 et en 2014

	Janvier 2013	Janvier 2014
Travail	Bernard BRIÈRE, Solveig GRIMAUULT, Odile JOIN-LAMBERT, Etienne LECOMTE, Yves LOCHARD	Solveig GRIMAUULT
Emploi	Michel HUSSON, Christèle MEILLAND, Catherine SAUVIAT	Odile CHAGNY, Michel HUSSON, Christèle MEILLAND, Catherine SAUVIAT
Relations professionnelles	Adelheid HEGE, Marcus KAHMANN, Jean-Marie PERNOT, Udo REHFELDT, Catherine VINCENT	Adelheid HEGE, Marcus KAHMANN, Jean-Marie PERNOT, Udo REHFELDT, Catherine VINCENT
Revenus	Pierre CONCIALDI, Antoine MATH, Noelie DELAHAIE, Estelle SOMMEILLER	Pierre CONCIALDI, Antoine MATH, Noelie DELAHAIE, Estelle SOMMEILLER
Chercheur-e-s associé-e-s	Anne DUFRESNE, Jeanne FAGNANI, Anne FRETTEL, Annie JOLIVET, Florence LEFRESNE, Stéphane JUGNOT, Gilles RAVEAUD, Claude SERFATI	Anne DUFRESNE, Jeanne FAGNANI, Anne FRETTEL, Annie JOLIVET, Florence LEFRESNE, Stéphane JUGNOT, Gilles RAVEAUD, Claude SERFATI, Odile JOIN -LAMBERT, Yves LOCHARD

# Sommaire détaillé

<b>Introduction</b> .....	5
<b>Partie I. Groupes de travail</b> .....	7
<b>Groupe « Relations professionnelles »</b> .....	9
1. Dynamiques de la négociation collective en France.....	9
1.1. La négociation sur l'emploi	
1.2. Les négociations salariales	
1.3. Les relations professionnelles dans le secteur public	
2. Les systèmes des relations professionnelles en Europe.....	11
2.1. La démocratie sociale dans la crise	
2.2. Gouvernance européenne et négociation collective nationale	
2.3. La décentralisation de la négociation collective et son effet sur les petites entreprises	
2.4. L'efficacité de la représentation des salariés dans les entreprises : perspectives internationales	
3. Les relations professionnelles - dimension transnationale.....	13
3.1. La négociation collective au niveau des entreprises multinationales	
3.2. La participation des salariés aux conseils d'administration/surveillance	
4. Les acteurs collectifs : crise ou renouveau ?.....	15
4.1. Syndicalisme, travailleurs sans-papiers, mobilisations	
4.2. Syndicats et « nouvelle gouvernance européenne »	
4.3. La loi de 2008 sur la modernisation du dialogue social et les stratégies des acteurs	
4.4. Capacité stratégique et renouvellement des équipes syndicales dans la mondialisation	
5. Autres activités.....	17
5.1. Les relations sociales en Corée du Sud	
5.2. Coopération avec le CHS XX <sup>e</sup> siècle	
5.3. RT 18 Association française de sociologie	
<b>Groupe « Travail »</b> .....	21
1. Les conditions du travail.....	22
1.1. Conditions de vie au travail à la Direction Générale des Finances Publiques	
1.2. Encadrement de proximité dans un service public : d'un dialogue de gestion vers un dialogue d'organisation ?	
1.3. Réseau Anact-Ires sur la prévention des risques psycho-sociaux en grandes entreprises	
1.4. Anticipation, restructuration et revitalisation	
2. Sécurisation des transitions professionnelles.....	24
2.1. Parcours professionnels et validation des acquis de l'expérience	
2.2. L'accompagnement des demandeurs d'emploi à la création d'entreprise	
2.3. Accompagnement des licenciés économiques et modes de gouvernance mis en œuvre dans le cadre du contrat de sécurisation professionnel	
2.4. Les intermédiaires du service public de l'emploi et la question de la relation à l'entreprise	
2.5. Pratiques d'accompagnement des missions locales : quelle(s) innovation(s) dans le cadre des dispositifs publics ?	
3. Études qualitatives.....	28
<b>Groupe « Revenus »</b> .....	31
1. Formation, distribution et évolution des revenus.....	31
1.1. Les inégalités de revenus	
1.1.1. Les très hauts revenus des états américains de 1917 à 2011	
1.1.2. Pauvreté et emploi en Europe du sud depuis 2005	
1.1.3. Inégalités de salaire au sein des pays de l'OCDE	
1.2. Quantification d'un « revenu minimum décent » par catégories de ménage	
1.3. Mesure des inégalités	
1.4. Très hauts revenus et effort contributif	
1.5. Nouveaux indicateurs pour décrire et lutter contre les inégalités	
1.6. Chômage et emploi inadéquat	
2. Salaires, épargne salariale et diversification des formes de rémunération.....	35
2.1. Salaires négociés en Europe	
2.2. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et des rémunérations des entreprises	
2.3. Épargne salariale et salaire	
2.4. Épargne salariale et ajustements salariaux durant la crise : une comparaison France/Royaume-Uni	

2.5. Politiques de rémunération et négociations salariales	
2.6. Salaire minimum	
2.6.1. Revalorisation du SMIC	
2.6.2. Salaires minima dans le monde	
<b>3. Protection sociale.....</b>	<b>37</b>
3.1. Retraites	
3.2. Politiques sociales en direction des familles, inégalités hommes-femmes et emploi	
3.3. Comparaison des politiques publiques en matière de conciliation entre vies professionnelle et familiale	
3.4. Le financement de la politique familiale	
3.5. Coût de l'enfant - exploration d'une comptabilité nationale des dépenses pour les enfants	
3.6. L'impact de la crise sur les inégalités entre jeunes hommes et jeunes femmes	
3.7. Accès aux droits sociaux et égalité des droits en matière sociale	
3.7.1. Emplois précaires et droits sociaux	
3.7.2. Politiques économiques et sociales à Mayotte	
3.7.3. L'accès à la protection sociale	
<b>Groupe « Emploi » .....</b>	<b>42</b>
1. Les effets macro-économiques de la crise sur les trajectoires d'emploi .....	42
1.1. Effets macro-économiques de la crise	
1.2. Lien entre financiarisation de l'économie et chômage	
1.3. Les effets de la crise sur les modes de gestion de l'emploi et de rémunération des entreprises	
1.4. Le conflit de répartition entre actionnaires et salariés	
2. Les effets de la mondialisation économique et financière sur les stratégies d'emploi.....	43
et de rémunération au sein des groupes	
2.1. Stratégies des groupes et emploi : exemples sectoriels	
2.2. Stratégie de mondialisation des groupes bancaires	
2.3. Grands groupes industriels et système productif national	
3. Segmentations et inégalités sur le marché du travail.....	45
3.1. L'emploi des seniors	
3.2. Les effets de la crise sur les inégalités hommes-femmes	
4. Divers .....	46
<b>Partie II. Autres activités</b>	<b>49</b>
<b>La Chronique internationale de l'Ires</b> .....	<b>51</b>
<b>La Revue de l'Ires</b> .....	<b>54</b>
<b>La Lettre de l'Ires</b> .....	<b>58</b>
<b>Documents de travail</b> .....	<b>59</b>
<b>Journées et séminaires organisés ou co-organisés par l'Ires</b> .....	<b>60</b>
<b>Activités conventionnelles</b> .....	<b>62</b>
<b>Interventions des chercheurs</b> .....	<b>65</b>
<b>Liste de chercheurs</b> .....	<b>72</b>